

République Algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur



Université de kenchela Abbès Laghrour



Faculté : lettres et langues étrangères

Département : de français

Option : science du langage

Mémoire : de master 2

**Manifestation de la polyphonie dans
Le discours journalistique**

Devant le jury composé de :

M^r HANACHI Hamza : Rapporteur

M^{me} OULDAMMAR Hassina : Examinatrice

M^{me} BENHAFSSI Dallila : président de jury

Présenté par :

DEMMEN DEBBIH khaoula

Année universitaire : 2014-2015

Table des matières

Remerciement

Dédicace

Introduction.....p1

Chapitre 1 :

Le discours journalistique

1-les sources de l'information.....p5

2-l'objectif et le pouvoir du journaliste.....p7

3-l'écriture journalistique.....p8

4-les genres de la presse écrite..... p10

5-LA presse francophone en Algérie.....p12

5-1-un aperçu Historique.....p13

5-2-les caractéristiques de la presse écrite francophone en Algérie.....p13

6-un aperçu historique sur le journal **El Watan**.....p14

Chapitre 2 :

LA polyphonie dans le discours journalistique

1-La polyphonie (définition).....p16

2-les formes de la polyphonie.....p23

2-1-le discours rapporté.....	p23
2-2-la polyphonie de la négation.....	p27
2-3-la polyphonie du proverbe.....	p29
2-4-l'ironie et la polyphonie.....	p29

Partie pratique

Présentation du corpus.....	p31
Etude analytique.....	p31
Conclusion.....	p40
Bibliographie.....	p41
Annexe.....	p43



Remerciement ;

C'est avec l'aide de Dieu tout puissant, que ce modeste projet a pu être réalisé. Dieu qui nous donné fois, raison et lucidité, Dieu merci.

Je tiens à remercier mon encadreur Hanachi hamza pour avoir accepter de m'encadrer, je le remercie pour tous ses conseils.

Je tiens à remercier tous qui ont contribué à la réalisation de ce travail.





Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents Djamel et Yasmina, pour leur patience, leur soutien et leur encouragement. Je ne trouve jamais des mots pour vous exprimer mon profond attachement et ma reconnaissance pour l'amour, la tendresse et surtout pour votre présence dans mes moments les plus difficiles.

A mon mari Bennoui Hamza, pour sa contribution, son soutien, sa patience tout au long de la réalisation de ce simple travail.

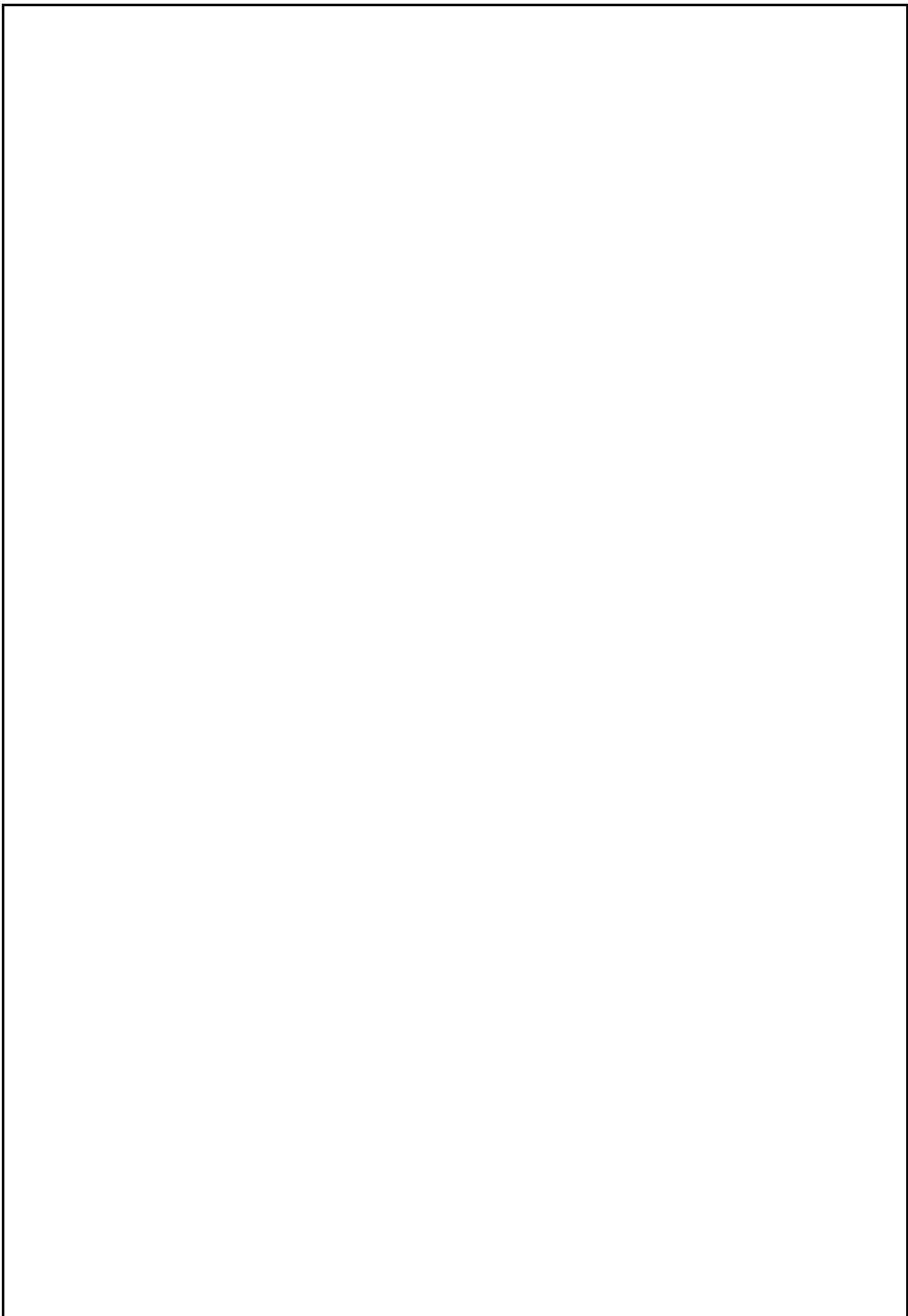
A mon cher frère, Imad pour tous ses efforts et tous ses conseils, je ne cesserai jamais d'être fière de toi.

A ma sœur Abba

A ma belle mère et mon beau père,

A toute la famille Demmen Debbih et outtar.





INTRODUCTION :

Une vision globale d'un article de presse peut nous conduire à penser que le journaliste utilise un langage familier, elle nous fait penser aussi que son rôle est de nous transmettre l'information d'une manière fidèle et directe.

Cependant, une lecture approfondie et analytique de ce type de texte nous aide à découvrir que le journaliste a un langage spécifique et particulier ; il écrit avec intention afin d'obtenir des résultats attendus et de susciter des réactions attendues, car le journaliste écrit non seulement pour informer mais plutôt pour influencer l'opinion de son public. « Le langage journalistique ne fait pas qu'informer les individus d'une façon plus ou moins neutre, mais il se définit comme un objet capable d'établir un pouvoir »¹

Donc le rôle du journaliste ne se limite pas à informer mais à former l'opinion publique, et c'est pour cette raison qu'on qualifie souvent les médias de « QUATRIEME POUVOIR », parce qu'elles ont une grande influence sur la pensée du public.

L'influence du lecteur est l'objectif primordial de chaque journaliste et pour l'atteindre il utilise tous les moyens qui peuvent l'aider.

En outre, le journaliste ne transmet jamais l'information telle qu'elle est il résume, il modifie ce que les sources lui fournissent, dans cette transmission d'information, les voix d'autrui, les avis des sources peuvent apparaître dans son article d'une manière explicite ou implicite, ce phénomène est **LA POLYPHONIE**. C'est l'un des outils les plus importants que le journaliste utilise pour produire un effet sur le lecteur.

Selon, Christian Rubattel « La polyphonie est utilisée pour référer aux énoncés monologique qui intègrent le discours d'autrui ou une voix autre que celle de l'énonciateur de l'intervention »²

Plusieurs analyses prouvent que la presse est le milieu privilégié de la polyphonie ; malgré que certains linguistes voient que ce phénomène est omniprésent dans tout type de discours oral ou écrit.

¹ *C.bauberger « le langage médiatique un pouvoir discret mais redoutable »

² C Rubattel « polyphonie et modularité »

Sophie Moriand généralise ce constat dans des termes très imagés « Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix constituée d'une pluralité de fils intertextuels et le fil horizontal du discours apparaît dans sa matérialité même fracturé par des marques de cette hétérogénéité [...] »(2007-85).

Le lecteur à son tour peut distinguer les voix sans difficulté mais parfois il n'arrive pas à les distinguer tout dépend des intentions et des stratégies du rédacteur. Le journaliste peut jouer avec les différents points de vue les entremêler et les utiliser pour arriver à ses fins.

La problématique :

Comment les journalistes introduisent-ils les voix d'autrui dans leurs discours ?

L'hypothèse :

Pour introduire les voix d'autrui, le journaliste procède à la polyphonie comme un moyen d'intégration de ces voix dans son discours, cette stratégie (la polyphonie) peut apparaître sous différentes formes, tel que le discours rapporté (direct, indirect ou indirect libre), la négation, l'utilisation des proverbes et l'ironie, ce sont les formes dont le journaliste a besoin pour intégrer une autre voix que la sienne.

De ce fait l'objectif principal de mon travail est de savoir quelles sont les marques de la polyphonie dans les articles de presse, de connaître aussi la manière avec laquelle le journaliste introduit les voix d'autrui d'une manière explicite ou implicite et comment il les utilise pour convaincre et influencer le lecteur ce dernier qui doit prendre en considération l'utilisation de la polyphonie en lisant un article journalistique. De plus comme on a déjà noté que le journaliste fait référence à plusieurs sources avant de nous transmettre l'information, mais lors de sa rédaction il trie les informations fournies par les sources généralement, il choisit les sources provenant d'une autorité en négligeant les autres en d'autres termes on peut facilement en tant que lecteur identifier les voix des sources provenant des autorités car le journaliste cite leurs noms par contre il travaille souvent pour citer implicitement les

informations fournies par d'autres sources ; tout cela est pour que son article soit le plus intéressant et le plus convaincu. Autrement dit en tant que lecteur on peut reconnaître facilement les marques de la polyphonie comme l'utilisation du discours direct, mais parfois on trouve difficulté à cerner les voix d'autrui parce que le journaliste fait recours à plusieurs stratégies et techniques qui nous donnent l'impression qu'il y ait une seule voix est celle du journaliste ; donc tout cela dépend des intentions et de l'intelligence du journaliste c'est une caractéristique surtout des journalistes experts.

Mon travail se compose de trois parties ou chapitres ; le premier chapitre est intitulé : **Le discours journalistique** ; dans ce chapitre j'essaie de faire un petit aperçu sur les caractéristiques du discours journalistique, le style d'écriture, le vocabulaire utilisé par le journaliste. Dans le deuxième chapitre je vais parler de **la polyphonie**, je citerai aussi les différentes marques de la polyphonie. Enfin dans le dernier chapitre je tente d'analyser quelques articles de presse tirés du journal francophone **El watan**, en relevant les différentes traces de la polyphonie.

Pour traiter ce phénomène de la polyphonie dans le discours journalistique j'ai utilisé comme méthode l'analyse du discours.

L'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit. Du point de vue de Maingueneau (2005), il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Le texte seul relève de la linguistique textuelle ; le lieu social, lui, de disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie. Mais l'analyse de discours en étudiant le mode d'énonciation, se situe elle à leur charnière. Il y a bel et bien articulation et non pas continuité parce que l'un ne peut légitimement revendiquer le droit d'absorber l'autre. Et l'analyse de discours ne se réduit ni à l'un ni à l'autre. Le texte et son lieu social sont comme le recto et le verso d'une feuille de papier ; ou encore pour prendre une comparaison chez Saussure, comme le signifiant, le signifié et le signe. Signifiant, signifié et signe sont trois réalités bien identifiées même si elles sont liées les unes aux autres. Il en va de même du texte, du lieu social et du mode d'énonciation qui les articule.

Chapitre : 1

Le discours journalistique

Le journal ou la presse écrite, apporte indiscutablement une quantité d'information et surtout un approfondissement, un détail que l'on ne trouve pas dans les médias audiovisuels : radio ou télévision «...Si en l'espace d'une heure on peut lire de 15000 à 36000 mots on ne peut pas entendre que 9000 mots cela signifie que dans un temps égal, un auditeur ou un téléspectateur reçoit deux fois moins d'information qu'un lecteur lent et quatre fois moins qu'un bon lecteur »³.

De l'événement à l'article :

Le journaliste n'est pas toujours témoin direct de ce qu'il rapporte. Entre l'information et le lecteur, des intermédiaires quelques fois nombreux assurent le relais cela présente un certain risque de déformation ; le journaliste consciencieux contrôle ses informations, il les vérifie auprès plusieurs sources on dit qu'il les recoupe.

1-Les sources de l'information :

Une source d'information est l'origine de l'information. Le concept source ne doit pas être confondu avec celui de référence. Les métiers de rechercher de l'information et de la communication font appel à différentes sources pour obtenir une information ou la vérifier. On distingue généralement, **les sources orales et les sources écrites.**

Les sources orales : sont les propos tenus par les témoins d'un évènement, les spécialistes d'un sujet ou les personnalités concernées par l'information.

Les sources écrites : sont constitué de textes originaux, de documents officiels, d'ouvrages, qui permettent de valider l'authenticité de l'information.

Les relations entre les sources et le journaliste peuvent être directes de manières diverses.

Selon walter Gieber, il y a trois types de relations possibles entre le journaliste et les sources :

1-le journaliste reste indépendant des sources ;

³ Richaudau F 1972

2- le journaliste et les sources trouvent des endroits de collaboration pour les bénéfices communs ;

3-les sources absorbent et dominent les journalistes et vice versa⁴.

Les sources sont une partie vitale de la rédaction de nouvelles ; en fait les journalistes doivent trouver des nouvelles et écrire des articles à un rythme relativement rapide. Ils ont besoin de suivre des sources privilégiés, mais ils ne doivent pas accepter n'importe quelles sources. Gans cite 6 caractéristiques de sources dont le journaliste tient compte normalement dans sa quête :

1-la convenance aux nouvelles antérieures,

2-la capacité de produire une information nouvelle,

3-la fidélité,

4- la véracité,

5-l'autorité,

6- la capacité de s'exprimer clairement.⁵

Ainsi il faut rappeler qu'il y ait des critères fondamentaux pour qu'un événement du monde soit une nouvelle, les critères sont les suivants :

-la potentialité d'actualité : l'événement doit être le plus proche possible du présent de l'actualité ou de l'acte de transmission ou de consommation de la nouvelle.

-la potentialité de proximité : si l'événement est proche dans l'espace des lecteurs du journal, il aura un intérêt plus grand pour ceux-ci.

-la potentialité de socialité : le journaliste inscrira l'évènement dans une rubrique déterminée (politique, culturelle, économie...) où il va prendre une place plus ou moins importante selon l'intérêt qu'il représente pour ce domaine de la vie sociale.⁶

⁴ Walter Gieber « news is what newspapermen make it » p 218-223

⁵ Gans 1999 :239

⁶ -Patrick Charaudeau « l'impossible transparence du discours » études de communication 29,2006, 181-184

2-l'objectivité et le pouvoir du journaliste :

Le concept d'objectivité est central en journalisme, mais il est aussi fréquemment remis en question. Le milieu journalistique accorde une grande importance au principe d'objectivité dans la pratique de la profession ; parallèlement à ceux qui critiquent le travail journalistique s'accordent pour dire que c'est l'objectivité qu'en est le pilier ; mais d'un autre côté, les journalistes n'osent pas prétendre à l'objectivité et préfèrent qualifier leur travail de **l'honnêteté** ou **d'intégré**. Les analystes eux s'efforcent de démontrer que l'exigence d'objectivité n'est pas ou est peu respectée ; ainsi on est venu à presque tenir pour acquis qu'un reportage ou un article de presse ne peut pas répondre complètement à la norme d'objectivité.

Walter Gieber voit que les nouvelles sont fortement subjective malgré les contraintes imposées au journaliste « news is what newspapermen make it »

En outre, les articles d'information sont produits par des êtres humains qui ont des valeurs, des tendances et des préférences personnelles et celles-ci influencent forcément leur façon de voir les choses d'abord mais aussi leur façon de les interpréter et de les transmettre. Selon Manier « La notion d'objectivité est remplacée chez le journaliste par celle d'une retranscription intellectuellement honnête d'une réalité vérifiée. La vérification de l'information est donc ce qui fait toute la différence entre le journaliste et la propagation d'une rumeur ». Selon Kerberat Oricchioni qui poursuit les travaux de Benveniste « La subjectivité est partout », tous les discours sont marqués subjectivement mis selon des formes et à des degrés extrêmement variables. Plusieurs croient que l'objectivité est le seul moyen à l'honnêteté. A tort estime Madelin 1994 « Les journaliste ne sont pas responsable parce qu'ils ne sauraient pas objectifs mais la dégradation gagne quand les hommes de médias se mettent à tomber dans ce travers très moderne qui consiste à confondre vérité et sincérité. La sincérité est sélective [...] L'homme doit tendre de toutes ses forces vers une vérité plus grande, plus large, moins enfermée ».

On peut dire que le journaliste ne serait finalement pas grande chose s'il se contentait d'être un passeur d'information, un simple porte-voix.

Les journalistes paraissent jouir d'une certaine indépendance en particulier au niveau de la langue et de la structure textuelle des articles ils possèdent un certain pouvoir qui leur permet de choisir les informations de sélectionner la manière avec laquelle ils vont les rapporter à leur public.

Dans la réalité, ce pouvoir dans le discours journalistique est divisé de multiples participants qui luttent constamment. On peut distinguer le pouvoir des producteurs de médias comme les chaînes de télévision, les stations de radio et la presse qui peuvent contrôler les canaux d'information en pouvant émettre ce qu'ils veulent et comment ils le veulent, mais ce pouvoir et loin d'être absolu il est toujours surveillé par d'autres groupes de pression.

3-l'écriture journalistique:

L'écriture journalistique est différente des autres. C'est dans son efficacité à véhiculer un message qui prime. Elle n'a de justification que par rapport à son public.⁷

L'écrivain littéraire joue avec les mots, il fait recours à des figures de style pour faire plaisir à son lecteur, le scientifique rédige des articles contenant des informations exactes il ne fait pas attention à la compréhension de son lecteur. Contrairement au journaliste qui cherche à informer son public en lui donnant des informations exactes claires, il travaille pour l'efficacité en attirant l'attention de son lecteur par un langage spécifique et compris. Pour rédiger un article le journaliste dispose, comme le peintre, d'une palette d'outils variés qui lui permettent de se faire comprendre. Peut choisir dans les cinq catégories de la palette des genres : **information stricte, commentaires, récits, études, opinions.**

La langue est l'outil le plus important dans le journalisme, la compétence du journaliste paraît grâce à sa maîtrise de la langue ; même c'est parfois il fait recours à l'image pour illustrer son article la langue reste la matière principale du journaliste.

Il est évident que la langue employée dans les articles de presse respecte dans grandes lignes les normes du bon usage ; malgré qu'on constate des fois des élisions incorrectes ne veut pas dire que le journaliste est incompetent

⁷ -Jacques Mouriquand « L'écriture journalistique » 4^{ème} édition.

mais au contraire ça montre son intelligence en jouant avec les mots, pour lui, la rédaction d'un article c'est comme la guerre tous les moyens sont bons l'essentiel pour lui est de gagner la confiance du lecteur car le journaliste n'existe que pour son public. Le mètre-étalon pour lui doit être la réponse à la question : « me comprennent-ils ? »⁸. Le journaliste doit réfléchir avant tout à la façon de son expression il doit choisir ce qu'on appelle un registre de langue adapté au niveau de son public assez large, ce qui rend difficile de situer le langage de la presse et de l'encadrer dans un certain style ou registre ; on a l'impression des fois que le langage employé dans un article de presse appartient tantôt au registre standard, ou soutenu tantôt il plonge dans le familier ou populaire voire l'argot, parfois même il utilise des emprunts linguistique surtout dans la presse algérienne francophone on lit souvent des mots comme, (**hogra, chriki, hitiste,...**) donc le journaliste fait appel à ces emprunts linguistique pour donner un effet comique à ses écrits. Toujours, selon le journaliste le message essentiel est de pousser les lecteurs à participer et à faire bouger les choses en les dénonçant.

Intéresser, capter et retenir l'attention de ses lecteurs est le credo de tous les journalistes. Il ne suffit pas d'écrire de bons papiers pour être lu. Dans l'univers commercial, on dit que le client est le roi, cela signifie qu'il faut tout faire pour le satisfaire. Dans le monde des médias, il ne faut jamais oublier que l'on écrit pour un public hétérogène. Pour rendre un article plus attractif pour le lecteur il est nécessaire de faire attention au vocabulaire employé, à la longueur des phrases ; le journaliste en écrivant son article il essaie toujours d'éviter le vocabulaire mou, banal ou compliqué. Le choix des mots fait par le journaliste ou même par les sources ont une grande influence sur le lecteur ce choix donne une envie de lire et d'avoir une image positive des participants. Le journaliste possède un certain nombre de techniques qui lui aide à être lu par tout le monde ; la technique consiste par exemple à utiliser des éléments comme **les substantifs, les adjectifs ou les adverbes** ou d'inclure les figures de style comme **la métaphore, l'hyperbole, le cliché...** il faut signaler comme le fait Charaudeau que cette action discursive de mise en relief des aspects perturbateurs ou problèmes, cet effet doit générer, à son tour un effet de reconnaissance de cette problématique par des lecteurs du journal qui vont se

⁸ -Jacques Mouriquand « l'écriture journalistique » p :88 .

sentir étonnés et réfléchir réellement à ces événements doit , c'est-à-dire que le journaliste doit recourir à toute technique qui va lui permettre d'attirer l'attention de son lectorat .

En outre l'utilisation de la ponctuation joue son rôle dans l'efficacité et la fiabilité des informations données par le journaliste, à titre d'exemple le point d'exclamation et d'interrogation, ainsi que les guillemets pour citer les paroles des témoins, des politiciens... ce qui montre en quelque sorte son neutralité et son objectivité.

Malgré que dans la presse écrite on trouve toujours un vocabulaire accessible, compris par la majorité des gens, des fois le journaliste transmet un message indirectement implicitement compris que par les lecteurs avertis qui ont un certain niveau culturel.

3-1- Les genres de la presse écrite:

1. La **brève** est une information courte répondant en un minimum de mots aux 6 interrogations qui fondent l'essentiel de tout article. Sans titre, la brève démarre par un **tiret** ou une **puce** (gros point). Un paragraphe de 5 à 6 lignes. Les mots les plus significatifs (souvent les premiers) sont en gras. Souvent plusieurs brèves sont regroupées, même si les sujets en sont très divers.
2. Le **filet** est une information courte sans commentaire ni titre. Présenté comme la brève, il répond en outre aux questions pourquoi? comment? Deux ou trois paragraphes.
 - La **brève** et le **filet** ne comportent pas de commentaires.
3. La **mouture** est la réécriture en un seul article d'informations d'origines diverses, d'une ou plusieurs sources, qui sont citées. Le ton doit rester neutre, mais on peut reconnaître le style maison. Le titre reste informatif. Si un commentaire s'impose, il se fera à côté, dans un article distinct.
 - Le **filet**, la **brève**, la **mouture**, étant purement informatifs, ne sont généralement pas signés.
4. Le **reportage**, réalisé par un envoyé spécial ou (grand) reporter, est un article dont les éléments ont été recueillis sur le lieu de l'événement et pendant son déroulement. Il présente des informations, des analyses de données, des interviews, des papiers d'ambiance et est souvent accompagné de commentaires.

5. L'**enquête** : le journaliste-détective prend l'initiative d'en savoir le plus possible sur un sujet déterminé par la rédaction. Il cherche alors à recouper l'information en consultant des sources diverses. Parfois c'est l'occasion de découvrir un **scoop**, information exclusive et fracassante.
6. L'**article d'analyse** étudie en profondeur un fait d'actualité, un événement ou une situation afin d'en faciliter la compréhension. Le journaliste replace dans leurs contextes (historique, politique...) les différents éléments d'une information et offre au lecteur des hypothèses, des pistes de réflexion, des perspectives. Certains journaux y consacrent plusieurs pages.
7. Les **rubriques** reviennent à chaque numéro, et sont identifiées par un surtitre, et même souvent une présentation particulière (logo, titre...). On les trouve généralement à la même place dans un journal.
8. L'**interview** à chaud, dictée par l'actualité est généralement succincte. Mais à d'autres moments, le journaliste prend le temps d'interroger une personne pour évoquer une passion ou une question technique. La rédaction est à ce moment plus travaillée. Le choix des personnes interrogées, ici encore, révèle les priorités du journal.

Le journal dépasse souvent son rôle de simple courroie de transmission et propose des regards plus subjectifs, des éléments destinés à faire comprendre les événements selon un système de valeurs qui lui est propre.

Ces textes qui proposent non des faits mais des **opinions** sont signalés de plusieurs façons:

Par la mise en pages : cadre, couleur de fond, italique, gras...

Par la mention de l'auteur et de sa qualité, parfois accompagnée d'une photo.

Par le surtitre : commentaire, opinion, humeur, billet, éditorial...

Voici quelques manières d'écrire où ces interventions personnelles sont attendues.

1. Le **commentaire** est un article exprimant la réflexion et le jugement personnels de l'auteur à propos d'un événement ou d'une interview où la matière est traitée avec neutralité. Son titre est plus accrocheur et l'article est signé.

2. Le **billet** présente un événement d'actualité de manière légère et humoristique. C'est un article court, souvent encadré, toujours signé, et revenant à la même place dans le journal. Le **billet d'humeur**, souvent en italiques, permet au journaliste d'exprimer ses états d'âme.
3. La **chronique** commente aussi l'actualité. Pour porter ce nom, elle doit paraître régulièrement et être signée par une personnalité souvent extérieure au journal lui-même. Le nom de l'auteur est indiqué en tête.
4. La **critique** est un commentaire, et donne donc une opinion personnelle, positive ou négative, sur un livre, un film, un concert. Elle est généralement signée.
5. L'**éditorial** est un commentaire qui porte sur un sujet considéré comme essentiel pour le journal, dans l'actualité le plus souvent. Il engage la responsabilité morale de l'équipe. Si ce n'est pas le rédacteur en chef qui le rédige, il est signé.
6. Dans la **tribune libre** ou **carte blanche**, une personnalité extérieure à la rédaction est invitée à s'exprimer. C'est un lieu de débat intéressant puisque les idées qui y sont défendues peuvent s'opposer à celles qui sont couramment défendues dans le journal. Le nom et le titre de cette personnalité sont indiqués.
7. Le **papier d'ambiance**-observation répond au désir de savoir non tant ce qui s'est passé mais comment cela s'est passé, de vivre un événement à l'écart des officiels, au milieu des participants.

On trouve aussi la **table ronde**, le **courrier**, les **échos**, la **revue de presse**, l'**analyse**...⁹

4-la presse francophone en Algérie

4-1- Historique :

Malgré que le français occupe le statut d'une langue étrangère numéro 1 ici en Algérie, il garde une place importante dans notre société. Constatons toutefois, que tous les articles qu'on les reçoit des administrations publiques sont en langue française ; dans la santé (les ordonnances médicales,

⁹ - file:///C:/Users/acer/Pictures/m%C3%A9moire/Notes%20sur%20la%20presse.htm

les certificats...tout est écrit en français), l'économie (les factures, les bons...) ou encore dans la signalétique (dans l'ensemble des panneaux de signalisation on trouve le français qui est toujours présent) ; ainsi on peut dire que les plus forts tirages de la presse quotidienne sont ceux des journaux francophones, ce qui montre que la langue de Molière est ancrée chez le lectorat algérien qui préfère en général les journaux francophone surtout dans les grandes villes là où se trouve le peuple qui était souvent en contact avec cette langue et qui reçu une formation en français, on parle ici de la génération postcoloniale. L'Algérie, selon un sondage réalisé par un institut algérien est considérée comme le deuxième pays francophone après la France. La presse écrite francophone vit un moment charnière dès les années 90 plus précisément depuis l'ouverture au pluralisme politique et la création des journaux privés, aujourd'hui pré d'une cinquantaine titres aussi variés dans la forme que dans le contenu sont proposés aux lecteurs. L'utilisation du français comme une langue d'informer est justifiée par plusieurs raisons ; entre autre le français est considéré chez d'autres gens comme une langue de prestige, d'ouverture sur le monde, par contre chez d'autres rédacteurs cette langue peut leur permettre d'aborder des sujets qui sont difficiles à les aborder en langue arabe des sujet politique ou sociaux (considéré comme tabous). Parmi les journaux francophones les plus lus en Algérie sont : Le Quotidien d'Oran, Le soir, Liberté, El Watan, L'Est, La Tribune.

4-2-Les caractéristiques de la presse écrite francophone en Algérie :

D'après une analyse de la langue utilisée dans la presse Algérienne d'expression française on constate des caractéristiques comme l'alternance et le mélange des langues : l'arabe dialectale, l'arabe standard, les variétés berbères, le français, Le journaliste il veut toujours rester proche de son lecteur, il veut toujours lui donner une image réelle du vécu en utilisant un lexique assez spécifique qui petit à petit a donné naissance à ce qu'on appelle « le néologisme », il devient un lexique utilisé par tout le monde, donc le français est devenu comme a dit Yacine Deradji « le français en Algérie : une langue emprunté et emprunteuse » ; il déclare aussi que « le locuteur utilise les mots de sa langue arabe ou berbère dans le système de langue français et leur applique pour les circonstance de la communication toutes les ressources de la langue d'accueil (le français) les règles de dérivation morphosyntaxique,

lexicologique et sémantique ,c'es dans ce sens qu'elle devient une langue empruntée » .¹⁰

En lisant des fois des articles qui nous donnent l'impression que le journaliste est entraine de parler oralement comme il transcrit seulement notre dialecte arabe, on trouve des termes comme : Hogra, guelil, chkara, Raïs, chriki, Raina raikoum...

4-3-***l'historique du journal « El watan » :***

Comme j'ai déjà mentionné que je vais travailler sur le journal francophone El watan ce dernier qui est l'un des plus grands journaux, et l'un des quotidiens les plus lus en Algérie.

Le journal *El Watan* paraît pour la première fois le 8 octobre 1990. Il est fondé par un groupe d'anciens journalistes d'*El Moudjahid* à la suite de la promulgation d'une loi (dite loi Hamrouche) autorisant la presse privée en Algérie.

El Watan est considéré comme le journal de référence en Algérie. Son directeur, Omar Belhouchet, a reçu la **Plume d'or de la liberté** en 1994, récompense remise par l'**Association mondiale des journaux**.

Le journal a été suspendu à cinq reprises depuis sa création (la dernière suspension datant de 1998).

À l'occasion de son vingtième anniversaire, *El Watan* a publié en 2010 un numéro spécial illustré en première page par un dessin de son célèbre caricaturiste Hicham Baba Ahmed (Le Hic) qui résume ces vingt ans en quatre planches: « '***El Watan est né sous Chadli, a espéré sous Boudiaf, a résisté sous Zéroual et a survécu sous Bouteflika*** ». ¹¹

¹⁰ -Yacine Derradji « LE français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », article disponible sur le site [http : //www.unice.fr/If-CNRS/ofcaf/13/derradji.html](http://www.unice.fr/If-CNRS/ofcaf/13/derradji.html).Egalement dans la revue le français en Afrique. No 13 ; 1999.

¹¹ -http://fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan

Chapitre 2 :

La polyphonie

Dans le discours journalistique

la polyphonie dans le discours journalistique :

Dans ce chapitre on va toucher le vif du sujet qui est la polyphonie dans le discours journalistique, je commencerai d'abord par une définition un aperçu historique sur la notion de la polyphonie afin de préciser le concept de la polyphonie, ensuite je parlerai des différentes marques de la polyphonie et comment elle apparaît dans les différents discours ; enfin je montrerai comment on peut trouver la polyphonie dans le discours journalistique en introduisant la partie pratique.

1-la notion de la polyphonie :

1-2-définition (aperçu historique) :

La polyphonie a conquis la linguistique et depuis les vingt dernières années, elle est devenue une notion centrale en s'imposant dans plusieurs études linguistiques.

La polyphonie est un mot décalqué du grec **poliponia**,¹² signifie d'après l'étymologie « multiplicité de voix ou de son ». Ce terme n'était au début qu'un terme musical qui désigne la combinaison et le mélange de plusieurs mélodies musicales chantées ou jouées au même temps.

Bakhtine fut le premier à intégrer ou à appliqué cette notion dans son livre célèbre sur **Dostoïevski** ce dernier qui était considéré comme le premier véritable auteur polyphonique. Dans ce livre, Bakhtine étudie les relations réciproques entre l'auteur et le héros.

Donc ce terme emprunté à la musicologie est appliqué au départ dans la littérature alors c'était **une polyphonie littéraire** ; avec laquelle l'auteur fait parler plusieurs actants à coté de la voix du narrateur. En effet le roman polyphonique se caractérise d'une part par l'interaction entre les différentes voix ; «la parole de l'auteur est orientée vers le héros comme vers une parole et, de ce fait, adressée à lui dans le dialogue. L'auteur, de par toute la

¹² -http://www.fabula.org/atelier.php?La_notion_de_polyphonie

construction du roman, ne parle pas du héros mais avec le héros”. (Bakhtine, 1963/1970: 77). Dans les romans littéraires, Bakhtine a relevé une particularité remarquable non seulement les personnages s’y expriment dans un langage qui leur est propre mais ils sont dotés d’une autonomie inégalée jusque là dans le roman. Dans son livre “**Todorov**” 1981 à la page 161, il a écrit : « Dans les romans de **Dostoïevski**, ce n’est pas un grand nombre de destinées et de vies qui se développent au sein d’un monde objectif unique, éclairé par l’unique conscience de l’auteur, c’est précisément une pluralité de consciences, ayant des droits égaux, possédant chacune son monde qui se combinent dans l’unité d’un événement, sans pour autant réifiée, refermée, sans devenir le simple objet de la conscience de l’auteur ». En fait selon Bakhtine il ne s’agit pas seulement d’une pluralité de voix mais aussi d’une pluralité de consciences et d’univers idéologiques. La polyphonie bakhtinienne est reprise explicitement par le linguiste O. Ducrot ce linguiste qui a donné naissance à **une polyphonie** proprement **linguistique** ; En linguistique, la polyphonie est associée au niveau de l’énoncé avec la présence des participants. Ducrot a fait **deux distinctions** : **La première** est entre d’un côté le sujet parlant (producteur empirique de l’énoncé), équivalant de l’auteur ; et le locuteur (instance qui prend la responsabilité de l’acte de langage), équivalant du narrateur.

La seconde distinction oppose le locuteur en tant que tel, et le locuteur en tant qu’être du monde.

Ducrot explique la notion de **la polyphonie** comme suit « l’idée fondamentale en est la suivante, lorsque un locuteur L produit un énoncé [...] il met en scène plusieurs énonciateurs [...]. Ce locuteur peut adopter vis-à-vis de ces énonciateurs (au moins) deux attitudes :

- ou bien s’identifier à eux [...].

-ou bien s’en distancier en les assimilant à une personne distincte de lui [lui désignant le locuteur -auteur de l’énoncé], personne qui peut être ou non déterminée ». Pour Ducrot Les énonciateurs sont « censés s’exprimer à travers

l'énonciation sans que pour autant on leur attribue des mots précis ». ¹³
La polyphonie d'O. Ducrot a eu une grande influence sur la sémantique française. Cependant, il n'a jamais développé lui-même une véritable théorie de la polyphonie. On peut prendre un exemple qu'a utilisé O. Ducrot pour illustrer la polyphonie. Dans un énoncé comme:

-Ce mur n'est pas blanc.

Il s'agit-là d'une négation ; on peut avoir l'impression qu'il existe deux points de vue différents.

Bien entendu, si l'émetteur s'est servi de la négation, c'est parce que quelqu'un pense (ou pourrait penser) que le mur est blanc (le premier point de vue), ce qui est contraire à l'opinion de l'émetteur (le deuxième point de vue). Notons qu'alors que PDV2 (qui prend le contre-pied de PDV1) est forcément le point de vue de l'émetteur. Ce sont des observations de ce genre qui ont inspiré le développement de la théorie linguistique de la polyphonie. L'important est alors que l'existence de ces deux points de vue est marquée dans les matériaux linguistiques mêmes par la présence de la négation "ne...pas". En effet, elle se relève dans la nature est enchaînements possibles.

(1) Ce mur n'est pas blanc.

(2) a. – Je le sais.

b. – [...], ce que regrette mon voisin.

(3) a. – Pourquoi le serait-il?

b. – [...], ce que croit mon voisin.

c. – [...]. Au contraire, il est tout noir.

On voit que les réactions (monologiques comme dialogales) dans l'énoncé(2) renvoient au point de vue (négatif) de l'émetteur, alors que celles de l'énoncé(3) (monologiques comme dialogales) enchaînent sur le point de vue positif véhiculé à travers (1). Il est remarquable que même les enchaînements monologiques dans (3) s'attachent à ce dernier point de vue, dont l'émetteur se

¹³ -O. Ducrot, (Le dire et le dit, p. 204)

distancie explicitement. Cette double possibilité d'enchaînement n'existerait pas sans la présence de la négation grammaticale. A partir de cet exemple on peut dire que la négation est un marqueur de la polyphonie ; on a pu comprendre d'un seul énoncé négatif qu'il y ait deux points de vue, une autre voix cachée qui nie le premier point de vue.

De son coté Christian Rubattel voit que la polyphonie désigne l'intégration d'un énoncé produit par un tiers, ou censé avoir été produit, par un tiers, identifié ou non¹⁴. Il affirme aussi que les énoncés d'autrui peuvent être rapportés entièrement tels qu'ils sont, ou sous la forme d'une paraphrase incluant ou excluant la valeur de l'énoncé original ; cette valeur n'est pas forcément la même que celle du locuteur.

Selon Rubattel la notion de la polyphonie peut être étendue jusqu'à des énoncés virtuels, attribués à l'opinion commune, voire à des présuppositions. Le cas de l'ironie et l'intertextualité par exemple contiennent également des degrés de la polyphonie. Rubattel note que les énoncés polyphoniques se manifestent sous des formes divers, il peut comprendre une intervention ou même discours plus vaste mais il peut aussi s'agir d'un contenu proportionnel, d'un mot ou d'un signifiant. Il estime aussi que les voix d'autrui peuvent être subordonnées par le locuteur et dans ce cas apparaître dans des segments délimités notamment dans le discours direct ou indirect.

D'autre coté, il peut aussi y avoir une superposition des voix du locuteur et des autres énonciateurs avec ou sans marquage polyphonique.¹⁵

Rubattel déclare que le principe de la polyphonie demande la présence de points de vue différents dans une même intervention, cela exige que le pont de vue d'autres sources que ceux de l'énonciation principal sont attribués plus ou moins fidèlement à un tiers.¹⁶

Selon lui la polyphonie inclut des aspects disparates qui peuvent être rangés selon les degrés suivants :

¹⁴ -Christian Rubattel (**polyphonie et modularité**) p 279

¹⁵ -idem

¹⁶ -idem

1-Le degré d'intégration du discours d'autrui qui peut être faibles comme dans le discours direct ou élevé comme dans la présupposition.

2-Le degré l'énonciateur aux autres voix qui est par exemple totale pour la présupposition et variable pour le discours rapporté.

3-L'origine de la voix intégrée qui peut être explicite comme dans le discours rapporté ou implicite comme dans les présuppositions.

4-la prise en charge de la valeur illocutoire de l'énoncé rapportée par l'énonciateur principal qui peut en suspendre la valeur illocutoire ou la mentionner par exemple : **Jean dit « j'ai faim »**. (Valeur illocutoire de la voix rapportée mentionnée) **vs Jean dit qu'il avait faim, et Jean avait faim**. Valeur suspendue.

L'étude de la polyphonie linguistique concerne avant tout **les voix** qui créent cette polyphonie à travers les énoncés et les textes, c'est précisément la distinction entre le locuteur et les énonciateurs, compris comme les voix que celui-ci met en scène, qui est l'origine de la polyphonie linguistique telle qu'elle a été développée dans les travaux de Ducrot et Anscombe. En outre on ne peut pas parler de la polyphonie sans évoque le nom d'une théorie qui a eu un grand rôle dans la création d'une polyphonie linguistique, **La scapoline (théorie scandinave de la polyphonie linguistique)** le but de cette théorie selon Henning Nolke est « de créer une théorie formalisée qui soit en mesure de prévoir et de préciser les contraintes proprement linguistique qui régissent l'interprétation polyphonique ».

La scapoline, elle aussi à l'instar de Ducrot a fait une distinction entre les différents participants de l'énonciation ; selon la scapoline, l'énoncé comporte une configuration polyphonique celle-ci est construite par le locuteur lui-même et 3 types d'entités construites par celui-ci :

-le locuteur responsable de l'énonciation ; le locuteur se situe au centre déictique de l'énoncé, le locuteur peut laisser d'autres traces particulière de son action, voyons les exemples suivants qui montre sa présence ouverte :

1-pierre a dit qu'il viendrait.

2-franchement, pierre est bête.

On peut dire que le futur est celui de pierre, mais le passé est celui du locuteur c'est-à-dire que le discours rapporté a eu lieu dans le passé par rapport au moment où locuteur a construit son énonciation ; dans le 2^{ème} exemple ; le locuteur apporte un commentaire à sa propre construction en qualifiant son énoncé de franche.

-les points de vue ; (pdv) constituent en quelque sorte le noyau du sens de l'énoncé et les instructions indiquent toujours la présence d'au moins un pdv dans un énoncé, la scapoline distingue trois types de pdv : des pdv simples et des pdv complexe : hiérarchique et relationnels.

L'énoncé ; « il fait beau », il ne véhicule qu'un pdv simple, et ce pdv peut être vrai. Ainsi on peut dire que cet énoncé est monophonique parce qu'il n'évoque qu'un pdv, et c'est le locuteur qui est source de ce pdv. Les pdv hiérarchiques se composent de pdv simple ou complexe organisé selon une structuration hiérarchique. Les pdv hiérarchique permettent de porter des jugements (extérieurs) sur d'autres jugements. Citant le célèbre exemple déjà cité ;

- Ce mur est blanc.

-Pdv1 vrai, ce mur est blanc / pdv2 (injustifié)

Les pdv relationnels, relie des pdv simples ou complexes entre eux, on aura des pdv relationnels dans la phrase suivante renfermant de connecteurs ;

Il fait beau donc pierre se promène.

-pdv1 vrai, il fait beau / pdv2, pierre se promène/ pdv 3, Gen signifie il est généralement vrai que.

-les êtres discursifs ; dans la scapoline le terme être discursif est un terme technique, ainsi le loc n'est il pas un être discursif bien qu'il soit un être de discours dans la mesure où étant une image du loc, il n'existe que dans le discours. Le loc construit des êtres discursifs comme des images des différents personnages qui peuplent le discours. On peut distinguer les trois personnes, la 1^{ère} personnes et 2^{ème} personne (le locuteur et l'allocutaire font partie inhérente du discours) et la 3^{ème} (les tiers) peut être introduite explicitement par différentes expressions linguistiques notamment par le GN, les pronoms ou

les noms propres ; le locuteur construit des images des trois personnes à sa guise il les construit à travers les pdv qu'il leurs associe.

-les liens énonciatifs ; qui relient les êtres discursifs au pdv .

Tous ces éléments peuvent être marqués dans la signification mais ils ne le sont pas forcément, ils peuvent apparaître seulement lors du processus d'interprétation ou ne pas apparaître du tout.¹⁷ Le Locuteur (rédacteurs d'un texte écrit) construit des êtres discursifs, les incluent dans son discours avec leurs opinions, c'est au locuteur que revient la décision de responsabilité ou de non responsabilité. Le participant au discours lié à un pdv par un lien de responsabilité est dit être de source de ce pdv donc, il est responsable du jugement présenté dans les points de vue ; lorsque le locuteur n'est pas d'accord avec les pdv rapportés dans son discours, il marque ceci avec des signes de ponctuation donc il est non responsable. La polyphonie linguistique traite deux questions, la 1^{ère} concerne les pdv présentés dans les énoncés et leur origine, la seconde celle des êtres discursifs qui prennent la parole à travers leurs pdv ; ils sont les voix du discours, c'est cette situation qui nous pousse à préciser que la polyphonie est une théorie énonciative, discursive, structuraliste et interactionnelle mais sans oublié la polyphonie est une théorie surtout sémantique parce que la polyphonie fait partie du sens que le lecteur : l'allocataire attribue aux énoncé qu'il entend ou lit ; parfois un même énoncé est polyphonique pour un lecteur et ne le soit pas pour un autre , mais il ya aussi des énoncés qui sont perçus comme polyphonique pour tout .

Pour la scapoline la lecture polyphonique peut soit être indiquée par les instructions véhiculées par la langue, soit surgir comme un effet de sens lors de l'énonciation, ici on doit introduire une distinction terminologique entre :

La structure polyphonique : qui se compose de l'ensemble d'instruction dont la langue pourvoit l'interprétation polyphonique des énoncés.

La configuration polyphonique : est le sens polyphonique d le linguiste associe à l'énoncé. La configuration fait partie de l'interprétation que fait l'interlocuteur du texte auquel il est confronté.

¹⁷ -Nolke Henning « types d'êtres discursifs dans la scapoline » langue française 4/2009 (n° 164) p 81-96.
url : www.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-4 page 81 htp

Toute énonciation a un locuteur, ce dernier qui assure la réalisation du texte et son ancrage dans le monde social.

« En général, l'individu qui parle est qui se manifeste comme **je** dans l'énoncé est aussi celui qui prend en charge cet énoncé »¹⁸, dans les articles de presse, la première personne n'est pas mentionné comme il est généralement dans les textes écrits, cela ne veut pas dire que le journaliste est absent au contraire il collecte des informations minutieusement pour aboutir à un résultat qui plait aux lecteurs, le journaliste par le biais de son article il veut créer un lien social et un espace d'interaction à l'aide de la langue.

2-Les formes de la polyphonie (comment apparaissent les voix d'autrui dans un discours) :

Dans un discours on peut rencontrer la polyphonie sous différentes formes dont les plus importants sont selon Bakhtine le discours rapporté, direct, indirect ou indirect libre, ces formes ou marques sont le prototype des énoncés polyphoniques, cela ne veut pas dire que ce sont les seules traces de la polyphonie il y 'en a d'autres comme la négation, l'intégration des proverbes, l'utilisation des énoncés ironiques. Dans cette partie je parlerai de toutes ces marques polyphoniques en citant des exemples afin d'introduire la partie pratique.

2-1-le discours rapporté :

La polyphonie peut être définie comme **un carrefour de voix**, c'est-à-dire la présence de plusieurs voix dans un seul et même texte « énoncé », le discours rapporté sera évidemment le phénomène textuel polyphonique par excellence.

Pour beaucoup d'analyste du discours médiatique, le discours rapporté occupe une place essentielle dans la presse d'information selon Monville Burston : « il suffit d'ouvrir un quotidien pour observer que rapporter les propos d'autrui constitue une activité essentielle du journaliste »¹⁹, chez Charaudeau : « Le phénomène de la parole rapportée est l'un des enjeux des

¹⁸ -Maingueneau Dominique « Analyser les textes de communication » ED Armand colin

¹⁹ -Monville Burston,M,(1993) « les verba dicendi dans la presse d'information », langue française n°98,p44

médias modernes »²⁰. Car le rôle de la presse aujourd'hui est : « celui de reflet, de miroir, écho des diverses paroles qui circulent dans l'espace public »²¹.

a- le discours direct : c'est l'inclusion d'une énonciation (discours citant) dans une autre énonciation (discours cité), les deux discours restent autonomes, le discours direct est généralement annoncé à l'aide d'un verbe de dire, de penser, il est placé entre guillemets. Maigneau a défini le discours direct comme « deux actes d'énonciation qui se trouvent parfaitement disjoints »²², autrement dit, comme l'insertion dans une énonciation d'une énonciation autre, le discours citant et le discours cité possèdent chacun un repérage distinct pour leur embrayeurs.

On dit souvent que le DD rapporte exactement les propos tenus, sa principale qualité serait donc une très grande fidélité. Or rapporter textuellement n'exige pas rapporter fidèlement, « en fait, il ne faut pas être dupe de l'illusion linguistique, certes, en rapportant les paroles textuellement, le rapporteur est censé être sincère et ne pas trahir l'énoncé originel, mais rien ne l'empêche de rapporter des propos sensiblement différents de ceux émis sans qu'on puisse le taxer de mensonge pour autant »²³

Le fragment de discours cité peut même être en apparence une copie conforme à l'original et peut se trouver en réalité notablement déformé par l'intonation ou par une mise en contexte tendancieux ; en outre, le fait de choisir tel ou tel fragment d'un énoncé pour le rapporter constitue une opération d'implication considérable du rapporteur. Alors on ne peut pas parler d'une fidélité du DD, car le message rapporté coupé de son énoncé d'origine, et ancré dans une nouvelle situation de communication qui le détermine permet de l'interpréter d'une façon ou d'une autre c'est-à-dire le fait de le rapporter dans un nouveau contexte ça peut lui donner une nouvelle signification.

b- Le discours indirect : son critère est la subordination du discours cité au discours citant, les deux énoncés supposés identiques, l'invariance dans le

²⁰ -Charaudeau p ,(2005) « Le discours d'information médiatique, l'impossible transparence ».

²¹ -idem

²² -Maigneau D ,1994 « l'énonciation en linguistique française » Paris Hachette p118.

²³ -idem p122

discours indirect est au niveau du contenu pensé de l'interprétation de l'énoncé original, il ne s'agit pas donc d'une reproduction de l'énoncé original mais la version que le rapporteur en donne, on peut dire que le discours indirect il est bien intégré au discours dans lequel il s'insère et il n'est pas marqué par une rupture énonciative. dans le DI, le journaliste-rapporteur s'interpose en quelques sortes, entre locuteur cité et le lecteur du journal il devient à la fois interlocuteur du lecteur et médiateur du rapport entre celui-ci et le locuteur cité. Dans ce type de discours rapporté journalistique, le journaliste rapporte les propos des sources tout en maintenant sa position de locuteur ; ainsi l'énoncé original de la source n'est pas mis en scène de manière autonome, le journaliste l'intègre dans son discours en l'adaptant aux exigences de sa propre énonciation, cette adaptation a trait notamment aux déictiques de temps, de lieu et de personne, par exemple si la source dit je le journaliste dirait il. Le journaliste dans le DI rapporte le sens et non pas la forme d'autrui.

c- Le discours indirect libre : il est en position intermédiaire entre le DD et le DI, il ressemble des caractéristiques des deux discours, les points communs avec le DD sont les traces de l'énonciation et avec le DI c'est le point de vue extérieur du rapporteur ; ce type de discours c'est difficile de le reconnaître, en fait son identification demande une interprétation liée au contexte, parmi les indices qui peuvent aider le lecteur à l'identifier sont en général l'absence des guillemets, des Italiques pour M Bakhtine, le DIL « le héros et l'auteur s'exprime conjointement »²⁴. « dans la limite d'une seule et même construction linguistique on entend résonner les accents de deux voix différentes »²⁵.

Le DIL se manifeste tel un écho de pensées des énonciateurs qui peuvent être introduit à l'aide des verbes de perception. Weirnich les appelle « les verbes avec lesquels les opinions rapportées fonctionnent » comme : entendre, voir, écouter, sentir, penser, rêver, imaginer, se rappeler, vouloir, connaître.

Komur affirme que dans le discours journalistique, le DIL implique la mise en scène d'une autre voix. En général, les énoncés ne sont pas à la 1^{ère}

²⁴ -Bakhtine M « Le marxisme et la philosophie du langage » Ed Minuit 1977.

²⁵ Idem

personne dans le discours journalistique, ce qui, selon Komur pose la question de savoir si les paroles appartiennent à un tiers ou au journaliste soi même ; elle confirme aussi que parfois il est impossible de décider entre les deux interprétations. Elle signale que le DIL inclut systématiquement des phrases infinitives et nominales qui affectent toute actualisation temporelle et souvent aussi personnel. Il peut donc être presque impossible de savoir, lequel est responsable des énoncés. Le journaliste ou un autre locuteur. Pour bien comprendre ce type de discours je cite l'exemple suivant :

Ex1, Obélix dit : « j'ai faim ».

Ex2, Obélix dit qu'il avait faim.

Ex3, Obélix avait faim.

D'après cet exemple on peut cerner facilement la différence entre les trois types de discours, le premier ex est un DD, le deuxième est un DI, le troisième est un DIL alors on remarque que le DIL est une mélange entre les Deux, il ne contient pas le verbe introducteur (le verbe de communication) ni les guillemets le verbe est conjugué au même temps que celui du DI ; alors ce type de discours est difficile de l'identifier, ce qui peut faciliter son identification c'est le contexte.

DD, DI, DIL, ces trois permettent d'isoler le segment d'énoncé attribué à une voix autre que celle de l'énonciateur.

A partir de ce petit rappel de ces trois types de discours on estime que le discours journalistique renferme aussi des formes qui mélangent le DD et le DI ; Komur²⁶ voit qu'un tel phénomène est aussi caractérisé par la présence de deux cadres énonciatifs, dans la phrase principale, des embrayeurs réfèrent au journaliste alors que dans la subordonnée, ils réfèrent à l'énonciateur de la proposition originelle, elle affirme que le journaliste fait recours à cette mixité pour que son discours soit objectif.

La présence fréquentielle du discours rapporté dans le discours journalistique est exprès, Le DD donne l'illusion de l'objectivité le journaliste utilise la technique du DD pour paraître fidèle mais aussi pour authentifier ses

²⁶ Komur G : « les modes du discours rapporté de la presse et leurs enjeux polyphoniques » pratique, théorie.

information.

Le Di il est souvent lourd de sens il en conditionne l'interprétation en donnant un certain statut au discours ; le DIL qui est connu par l'effacement des marques de la première personne du DD ainsi que celle de la subordonnée relative du DI, donc c'est au lecteur de le décoder et de lire entre les lignes ; cette lecture relève de l'implicite ou du non dit, c'est à partir d'une lecture minutieuse que l'interprétation du DIL s'est confirmée.

2-2- la polyphonie de la négation :

Le locuteur journalistique se sert de la négation comme stratégie argumentative pour créer une polémique, cet outil lui permet d'explicitement sa visée principale, celle d'énoncer la position du journal tout en persuadant le lecteur. Cette visée s'opère par le biais des deux points de vues de la négation, qui représente aussi bien des points de vue idéologiques du monde matérialisés dans le texte de la chronique journalistique et des points de vue construits par un locuteur journaliste.

LE contexte discursif du texte journalistique est construit par des relations transphrastiques entre l'énoncé nié (composé d'un pdv1 et d'un pdv2) et son environnement linguistique. Selon J.C Anscombe et O Ducrot la négation polémique met en scène deux points de vue au niveau de la signification, elle ne réfute pas directement le contenu de l'affirmation sous-jacente mais l'affirmation de ce contenu, et e devient polémique que par rapport à une conception énonciative c'est comme il a dit L Tesnière « toute proposition négative procède d'une affirmation »

Donc on peut dire qu'un énoncé négatif représente deux points de vue, le premier explicite et direct correspond à l'énoncé négatif, et le second représenté indirectement correspond à l'énoncé positif inverse.

Les polyphonistes estiment que l'énoncé n'est pas toujours la représentation d'une seule et même pensée mais que l'énoncé peut représenter au même temps une multiplicité de pdv ; cela veut dire que toute manifestation langagière (discours, texte, dialogue) sont vus comme une composite de différents pdv qui coexistent, ceci illustré dans le titre de l'ouvrage de Ducrot (1984) Le dire et le dit, le dire renvoie à l'énonciation par le locuteur dont il est

l'auteur, par contre le dit renvoie à l'implicite à ce qui n'est pas directement pris en charge par le locuteur comme l'affirmation sous-jacente d'une négation. Comme l'exemple déjà mentionné celui du Ducrot :

Ce mur n'est pas blanc. On a dit qu'il y ait deux pdv, le premier est implicite d'une personne qui dit que ce mur est blanc le second est explicite il nie le premier pdv.

2-3-la polyphonie du proverbe :

Un proverbe est une formule langagière de portée générale contenant une morale, expression de la sagesse populaire ou une vérité d'expérience que l'on juge utile de rappeler. L'utilisation du proverbe dans un discours est considéré comme de la polyphonie collective puisque le locuteur emprunte un pdv connu, déjà existant, partagé par tous les locuteurs. Donc on peut l'envisager comme discours rapporté Greimas a dit « le locuteur abandonne volontairement sa voix et emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait pas citer ». la responsabilité de l'assertion d'un proverbe est attribuée à un personnage distinct du locuteur, mais encore elle mêle la voix du locuteur à toutes les voix qui ont proférées avant lui me même adage. Pour fonctionner efficacement le proverbe utilisé dans le discours, il doit être commun à tous les lecteurs.

Ex : « **Li machi lik iaayik** »²⁷. (ce qui ne t'appartient pas te fera souffrir », En fait lorsque le journaliste emploie ce proverbe il veut confirmer le sens de sa phrase, selon Maingueneau, le journaliste présente son dire comme l'écho d'un nombre illimité d'énonciations antérieurs ; on remarque que ce proverbe algérien est connu par tout le monde, dans cette phrase, le journaliste a utilisé volontairement les deux systèmes de langues, il a commencé par un proverbe en arabe puis il l'a traduit en français. C'est une double énonciation dans le fait d'employer deux langues différentes, ce sont deux voix représentant deux cultures différentes.

2-4-l'ironie et la polyphonie :

²⁷ -journal el watan 27 septembre 2006.

L'ironie : c'est une manière de se moquer, en ne donnant pas aux mots leur valeur réelle ou complète, c'est le fait d'affirmer le contraire de ce qu'on veut dire réellement.

L'ironie est l'une des différentes formes que peut prendre la polyphonie, mais c'est difficile de la détecter puisqu'elle peut être produite par différents procédés.

Selon Sperber et Wilson, l'ironie consiste à faire dire, par quelqu'un d'autre que le locuteur, des choses évidemment absurdes, c'est-à-dire à mentionner un discours « qui soutient l'insoutenable », en se basant sur cette définition de l'ironie Ducrot affirme que : « parler de façon ironique cela revient, pour un locuteur L à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus qu'il tient pour absurde »²⁸.

L'ironie peut paraître comme aphasie ou hyperbole, elle met en jeu un décalage à celui repérer entre le locuteur et l'énonciateur. Ducrot affirme que cette énonciation ironique n'est pas mise à la charge du locuteur puisqu'il est responsable des seules paroles, des pdv manifestés étant attribué, à un autre personnage (l'énonciateur). Berrondonner affirme qu'il s'agit d'une manœuvre à fonction fondamentalement défensive, l'ironie est une ruse permettant de déjouer l'assujettissement des énonciateurs aux règles de la rationalité et de la bienséance publique.

De plus, on peut dire que cette figure c'est une ruse pour que le locuteur ne soit pas directement le responsable de ce qu'il dit. C'est grâce à cette ruse que le journaliste trouve une liberté totale pour s'exprimer, comme il a dit Maurice Barres : « Le sens de l'ironie est une forte garantie de liberté ». Donc c'est au lecteur d'avoir une capacité de déchiffrer les codes que le journaliste se voit obliger d'intégrer une autre voix que la sienne dans le discours, en supposant que ce dernier arrive à comprendre de quoi s'agit il.

²⁸ -O Ducrot ; « Le dire et le dit » p 171.233.

Partie pratique

1-Présentation du corpus :

Comme j'ai déjà mentionné que je vais travailler sur des articles tirés du journal francophone El Watan, ces articles représentent bien clairement et répond aux besoins et aux objectifs du thème en question celui de la manifestation de la polyphonie dans le discours journalistique.

Mon corpus comprend plusieurs articles écrits par plusieurs journalistes contenant des personnes citées dont les voix se mêlent, de plus la polyphonie est présente à l'intérieur des énoncés, ces énoncés contiennent au moins deux voix différentes qui parlent dans les articles ; renforce l'image de la polyphonie dans le discours journalistique.

J'ai choisi comme rubrique, celle d'actualité, d'économie et quelques articles de la chronique point zéro, ce sont les rubriques où il y'a le plus des sujets intéressants, des sujets polémiques, autrement dit ce sont les rubriques qui contiennent le plus les formes de la polyphonie.

Durant cette étape, notre objectif certainement est de relever les différentes marques des voix d'autrui dans le discours journalistique, mais cela nous donne l'occasion de connaître mieux la nature de l'écriture journalistique, et du rôle du journaliste.

Chacun des textes de mon corpus illustre bien la polyphonie, dont la forme polyphonique la plus dominante, est celle du DD ce qui prouve en quelque sorte l'objectivité des journalistes, les articles sur lesquels j'ai travaillé traitent des sujets d'actualité comme : Le gaz du schiste, l'affaire EL khalifa, la consommation en Algérie...

2-Etude analytique :

A-Le discours direct :

L'utilisation du discours direct est la forme polyphonique la plus dominante dans mon corpus, le DD a vraiment une place privilégiée dans le discours journalistique. Il nous donne toujours l'impression que le journaliste répète les

paroles originelle de son énonciateur, en tant que lecteur on peut facilement le reconnaître grâce à des marques spécifiques telles que les guillemets ; comme il est le plus dominant on peut même le trouver comme titre d'un article,

Voyons les exemples suivants ;

Ex1 : CLTD : « le pouvoir se moque du peuple ».

Ex2 : Mounia Meslem à Annaba : «Des classes spéciales pour enfants autistes à partir de septembre ».

Le journaliste choisit ce type de discours pour le titre de son article, cil veut certainement attirer l'attention du lecteur ce dernier lorsque il voit généralement ce type de titre il aura toujours la curiosité de savoir qu'est ce qu'il y a dans le reste de cet article ; en fait le journaliste il emploie que les propos les plus importants en résumant en quelque sorte son article, c'est-à-dire il essaie de donner une idée à son lecteur.

En outre, selon Komur, les segments préparateurs peuvent normalement se placer au début, au milieu ou en arrière du segment présenté, dans le discours journalistique on constate souvent que le segment préparateur suit le segment présenté, comme dans les exemples suivants :

Ex 3 : « En l'absence d'une justice indépendante, on ne pourra pas aller jusqu'aux origines de la corruption et atteindre les parties qui protègent ce fléau », a indiqué l'Instance de suivi et de concertation de la CLTD.

Ex 4 : « Mabrouk alikom, vous voyez bien que les promesses sont tenues.» C'est par cette petite phrase que Abdelmalek Sellal, en visite d'inspection jeudi à Ouargla, s'est adressé aux étudiants en médecine de l'université Kasdi Merbah de Ouargla.

Ex5 : «L'Algérie doit faire encore beaucoup d'efforts pour assurer sa sécurité alimentaire. Le risque de crise est réel, même si les pouvoirs publics ne veulent pas l'envisager», déplore Mustapha

Fassi, économiste et conférencier, et également spécialiste de la pomme de terre.

Certainement que ces trois exemples sont des segments polyphoniques, même un lecteur qui ne sait pas c'est quoi la polyphonie peut facilement comprendre qu'il y ait deux voix celle du journaliste et une autre de ses énonciateurs, comme dans l'exemple 3, c'est la voix des membres de la CLTD qui se mêle avec la voix du journaliste. Ainsi on remarque que les voix des énonciateurs se sont séparées de celle d'auteur, dans ces exemples le journaliste à reporter ou à laisser le segment présentateur le dernier, je pense il veut donner plus d'importance aux propos cités.

L'utilisation fréquente du DD dans le discours journalistique nous fait croire que le journaliste respecte les opinions d'autrui en les rapportant fidèlement, le journaliste veut toujours être objectif et non responsable de tout ce qui rapporte.

EX6 : Début 2015, les prix des produits agricoles ont connu une hausse vertigineuse, surtout pour la courgette et la pomme de terre, une hausse expliquée selon un cadre de la filière «soit par le coût élevé de la plasticulture (serres, ndlr), soit par la mafia du stockage, ou encore la spéculation intempestive !» Selon lui, les acteurs du secteur «ne maîtrisent pas les conditions d'approvisionnement et de conservation», dit-il en soulignant que la production de pomme de terre pourrait progresser si la filière était un peu mieux organisée.

Il est clair aussi que cette partie est un texte polyphonique, il y a la voix du journaliste et celle d'un technicien économiste,

Au début de l'énoncé, le journaliste donne son opinion sur le prix des produits puis il rapporte les propos du technicien, à la fin le journaliste prend la parole mais cette fois ci c'est pour résumer ce qu'il a dit le technicien, il a utilisé le discours indirect ; donc la voix de l'énonciateur est implicite ; mais elle est existante ca même dans le DI il y a deux voix qui se mêlent.

Le journaliste il se contrôle souvent en rapportant les paroles d'autrui, c'est-à-dire il essaie de ne pas donner explicitement n'importe quelle opinion envers

le sujet qui 'il le traite, afin d'être purement objectif ; mais des fois il n'arrive pas à cacher son opinion comme dans l'exemple suivant ;

Ex 7 : Abdelmalek Sellal affirme à qui veut l'entendre que tous ses engagements de 2013 et 2014 ont été tenus.

« Mabrouk alikom, vous voyez bien que les promesses sont tenues. » C'est par cette petite phrase que Abdelmalek Sellal, en visite d'inspection jeudi à Ouargla, s'est adressé aux étudiants en médecine de l'université Kasdi Merbah de Ouargla.

Aucune déclaration, aucune annonce, pas de rencontre avec la société civile, pas de perturbation des chômeurs et autres opposants au gaz de schiste, qui lui promettaient un accueil particulier, mais une détermination affichée de Sellal à souligner, à chaque escale de **sa visite marathonnienne et hautement sécurisée**, que ses engagements de 2013 et 2014 ont été tenus. Santé, logement, énergie et formation. **Sellal a voulu redorer son blason à partir de Ouargla.**

Dans cet exemple il est bien vu que le journaliste donne explicitement ses opinions, il a qualifié la visite du premier ministre avec le terme **marathonnienne**, et il a donné son avis envers le premier ministre. « **Sellal a voulu redorer son blason** ».

La polyphonie peut apparaître aussi dans des segments plus courts, comme « **des îlots textuels** », le journaliste parfois il rapporte des mots, des expressions isolées du reste du discours énoncé par son énonciateur, ces mots ou expressions on les appelle des îlots textuels, le journaliste fait recours à cette technique pour attirer l'attention du lecteur vers ce mot ou cette expression. Comme dans l'exemple suivant :

Ex 8 :La programmation des affaires de l'autoroute est-ouest et Khalifa dans les circonstances actuelles démontre que le pouvoir « **se moque du peuple** ». Un pouvoir « corrompu » qui a « **échoué dans la concrétisation des objectifs de développement et de la justice** », soulignent les auteurs du communiqué.

La CLTD a estimé, en faisant allusion à la maladie du président Bouteflika, que « **la vacance du pouvoir** » aura des « conséquence graves sur l'avenir de la prise de décision politique, économique et sociale au sein de l'Etat algérien ». Il est précisé que « les visites protocolaires de responsables étrangers ne peuvent cacher la réalité de la vacance au sommet de l'Etat ».

Dans cet énoncé on remarque toujours qu'il y ait une association entre la voix du journaliste et ses énonciateurs surnommés ici les auteurs, on voit que le journaliste a rapporté des mots isolés pour les mettre en évidence, et pour attirer l'attention du lecteur et donner plus d'importance à son article, On constate toujours que l'objectif primordial des journalistes c'est influencer l'opinion du lecteur.

b- Le discours indirect :

Le discours indirect est présent aussi dans mon corpus, le journaliste fait recours à ce type de discours afin de pouvoir résumer les paroles, car des fois les propos de l'énonciateur sont assez long et l'espace ne suffit pas de les rapporter tels qu'ils sont, mais des fois il veut faciliter la lecture de son article ou peut être que son énonciateur utilise un style, un langage incompréhensible donc le journaliste utilise le DI pour résumer les propos de son énonciateur et pour que son lecteur puisse comprendre le sens de ce qu'il rapporte.

EX 9 : Tout en assurant que le niveau des réserves de changes – équivalentes à 30 mois d'importation à fin 2014 – reste adéquat et que la position extérieure demeure suffisamment solide pour atténuer les effets de la crise en 2015, **Mohamed Laksaci a néanmoins insisté sur la nécessité de s'adapter au nouveau contexte que connaît actuellement l'économie nationale, caractérisé surtout par un gap entre l'épargne et l'investissement.** En ce sens, a-t-il déclaré, la réactivation du marché monétaire est déjà à l'ordre du jour, dans la perspective d'un retour au refinancement des banques par la BA dès l'année en cours.

C'est un exemple polyphonique où le journaliste rapporte es parole de son énonciateur en utilisant le DI ; ici le journaliste comme on a déjà dit il a résumé les propos et il a rapporté le plus important ; dans cet exemple la voix du journaliste est claire même s'il n'a pas dit Je, car le journaliste n'utilise jamais ce pronom personne, concernant la voix de l'énonciateur elle est implicite, on doit lire l'article pour la détecter parce que le DI ne contient pas des marques comme le DD qui le rendent clair. On remarque aussi que dans le discours journalistique le segment présentateur n'est pas toujours séparé du segment présenté, il y a peu d'occurrence avec la conjonction que.

De plus, le DI en mode journalistique il contient souvent des phrases additionnelles comme : (selon quelqu'un, d'après quelqu'un, pour quelqu'un) parfois ces structures ont le même rôle que le segment présentateur ; les

expressions citées sont utilisées par le journaliste pour accentuer volontairement le rôle de la personne dont les opinions ont été rapportées.

Ex 10 : **Mais selon** la vox populi, les deux hommes sont liés comme deux doigts de la main et détiendraient, avec la nouvelle configuration des forces, la décision politique dans un système miné par ses propres contradictions traduites dans l'anarchie de l'action gouvernementale. Une cacophonie qui enfonce le pays de plus en plus dans la crise.

Ex 11 : La confusion est totale au point où le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, **a senti** le besoin d'apporter un démenti à l'information, annonçant que son institution a du recevoir une copie du projet.

D- Le discours indirect libre :

C'est le discours le plus difficile à le détecter par rapport aux deux autres, j'ai trouvé des difficultés à trouver des exemples du DIL, parce que comme j'ai déjà dit que ce discours ne contient aucun signe qui le détermine.

Ex 12 : Fin du vrai faux débat sur la vente d'alcool. Le Premier ministre, très préoccupé par la question, **vient de geler la circulaire du ministre du Commerce supprimant l'autorisation préalable pour le commerce de gros de l'alcool**. On pourrait croire que le Premier ministre a d'autres dossiers à traiter mais, en tant que pieux, pratiquant et rigoriste, il a tout de suite choisi ses priorités, oubliant toutes les autres urgences du moment. **Sellal ira au paradis**. En attendant, il est en Algérie. Sans notre autorisation préalable.

La voix du participant dans ce passage est celle du premier ministre algérien dont l'identité est mentionnée, cette intégration relève du DIL qui par définition consiste à rapporter le p.d.v. d'autrui de façon modifiée (syntaxiquement parlant) et en préservant le sens.

Le journaliste commence le passage en présentant la voix intégrée, de ce fait le lecteur n'aura pas besoin de se poser des questions sur l'identité de l'énonciateur. La première partie du passage est claire le journaliste rapporte les idées et les pensées d'autrui, la deuxième partie est implicite c'est une ironie, ici peut être que le journaliste il ne croit pas la décision du premier ministre autrement dit il a des soucis envers cette décision, il a donné son point de vue implicitement d'une façon ironique.

E- La polyphonie du proverbe :

Quand le journaliste emploie un proverbe dans son discours cela veut dire qu'il utilise un énoncé déjà existant, donc il y'aura une autre voix d'un autre locuteur.

Le journaliste fait recours à l'utilisation des proverbes pour donner plus de poids à une argumentation, puisque le proverbe renvoie à une sagesse de nation, une morale courante et un conseil de bon sens ce qui donne garantie de valider les propos avancés.

C'est pour ça qu'on a considéré que l'utilisation des proverbes comme étant une forme polyphonique, parce que le journaliste emploie un pdv déjà connu et partagé par tous les lecteurs.

Dans la presse algérienne francophone surtout, on remarque souvent la présence de cette forme polyphonique surtout dans des articles où on critique la situation actuelle du pays ; ce qui attire notre attention que la majorité des journalistes citent des proverbes en arabe (bien sûr écrit en graphique français) ensuite ils les traduisent en français ; la citation des proverbes en arabe ce n'est pas fortuite car le journaliste eut citer le proverbe avec son propre sens, une fois il le traduit le proverbe perd un peu de sa valeur de sa force. Voici des exemples sur l'utilisation des proverbes.

Ex 13 : «Li yabiâ El ma ymout aâma» (celui qui vend l'eau meurt aveugle). Un proverbe bien de chez nous et qui signifie que l'eau est un cadeau de la nature et qu'il ne faut pas vendre.

EX 14 : Amar Ghoul, à qui tout réussit, est arrivé au pouvoir par une route lisse, sans dos d'âne. Comblé ? Un proverbe algérois dit quand même que «moul ettaj ou yehtaj», ce qui se traduit par «même à un roi couronné il manque des choses».

EX 15 : un adage algérien dit « koul ou derag oula koul ou fareg » si tu manges tout seul il faut le faire discrètement, mais si tu manges en groupe il faut partager.

On peut dire que le fait d'évoquer deux système de langue c'est purement polyphonique, le proverbe algérien il est dit par des algérien et la traduction c'est par des français donc il y a une multiplicité de voix en utilisant cette forme polyphonique qui est le proverbe.

E –La négation :

Comme l'estime Ducrot que la plupart des énoncés négatifs relèvent de la négation polémique, c'est-à-dire qu'ils comportent deux points de vue antagonistes, l'un positif implicite, le second négatif explicite ; donc tout énoncé négatif est polyphonique de fait qu'il porte plus d'un point de vue.

Ex 15 : Le PDG de Naftal arrive sur son cheval blanc et affirme **qu'il n'y a aucune pénurie de carburant.**

Dans cet exemple on constate qu'il y ait deux points de vue, ici le locuteur qu'est ce qu'il nie, il nie ce qui est déjà était confirmé par un autre locuteur ;

Le PDV₁ : Il y a une pénurie de carburant,

Ce point de vue est implicite, c'est un point de vue d'un locuteur inconnu mais il est existant.

Le pdv₂ : il n'y a aucune pénurie de carburant.

C'est un pdv clair, explicite, d'un locuteur connu le PDG de Naftal.

Donc le fait qu'il y ait deux points de vue, deux locuteurs il y'a certainement une polyphonie de plus de ces deux points de vue de ces deux locuteurs il y a aussi la voix du journaliste c'est lui qui a rapporté ces deux points de vue donc il y'a plus de deux voix dans l'ex 15.

f-polyphonie et ironie :

Ex17 : C'est là où, sur le téléviseur ENIE, il apprend que plusieurs ministres et personnalités de premier plan consommaient bien algérien mais en France, principalement dans l'immobilier. Pour toute réponse, un responsable expliquait que l'argent utilisé pour acheter des euros et des appartements à Paris était de l'argent algérien et que donc, il n'y avait pas à s'inquiéter. Enervé, il s'est levé, a payé son café en dollars et est rentré chez lui en taxi Toyota. A 20h, il était chez lui. Ne sachant plus quoi faire, il a mangé sa femme. Une Algérienne authentique et d'origine. Mission accomplie.

Ex 18 :L'Algérie étant le royaume de l'invisible, tout est possible. Même que des jnoun habitent des appartements AADL et des résidences au Club des Pins.

EX 19 : Hadj Sellal et le paradis des circulaires.

Dans ces trois exemples on voit que le journaliste trouve toute sa liberté pour dire son opinion en utilisant l'ironie, comme dans l'ex 17 le journaliste, il nous raconte ce que fait un algérien qui consomme des produits algériens, en se

moquant et dénonçant la décision de l'état, dans cet ex il y a plusieurs voix implicite celle de le journaliste est cachée sous une forme ironique, celle du peuple algérien indiqué par le pronom « il », ainsi une troisième voix celle des responsable **Pour toute réponse, un responsable expliquait que l'argent utilisé pour acheter des euros et des appartements à Paris était de l'argent algérien et que donc, il n'y avait pas à s'inquiéter.**

Même dans l'ex 19 c'est une forme polyphonique il y a la voix du journaliste qui se mêle avec celle du premier ministre ce dernier qui a annoncer de nouveaux circulaires, et le journaliste se moque de ces circulaires.

Donc la polyphonie ne doit pas forcément être claire sur le niveau lexical c'est tout c'est-à-dire formel mais elle peut être sur le niveau sémantique il faut bien lire l'article qui est devant nous pour savoir détecter une polyphonie. Elle peut existée dans un seul mot comme dans un texte entier.

Conclusion :

Mon travail s'est concentré sur le phénomène de la polyphonie dans le discours journalistique, d'après ce simple travail et cette modeste application, j'ai essayé d'éclaircir un petit peu ce phénomène de **pluralité de voix**, et de montrer les différentes formes sous lesquelles la polyphonie peut apparaître ; j'ai voulu montrer aussi, comment le journaliste intègre ces différentes voix dans son discours qui est un discours particulier dans sa structure formelle et sémantique.

Le journaliste utilise tous les moyens afin d'atteindre son objectif primordial qu'est l'influence et la formation de l'opinion du public, sans oublier aussi qu'il cherche toujours garder son statut ou vu toujours comme étant le plus fidèle et objectif.

Tout au long de mon travail et de mon analyse de cette minorité d'articles de presse, j'ai pu constater que le journaliste ne peut jamais écrire un article sans évoquer les voix d'autrui, d'une manière explicite ou implicite, il y'a toujours une voix coexistant avec la sienne, il y a même des titres qui contiennent des traces de la polyphonie.

Donc la polyphonie trouve vraiment le discours journalistique comme un milieu favorable ou elle peut devenir comme l'une des caractéristiques de n'importe quel article de presse, ce travail est un éclaircissement aussi pour les lecteurs, ces derniers à mon avis ils doivent toujours penser qu'il y ait toujours une autre voix au moins que celle du locuteur principal (le journaliste) cette prise en considération va lui faciliter la compréhension de l'article qui est devant lui, et qui contient toujours des non dit ou qui nécessite souvent la lecture entre les lignes .

Ouvrage consultés :

- Charaudeau « le discours d'information médiatique, l'impossible transparence »
- C Rubattel « Polyphonie et modularité », cahiers de linguistique française, Analyse du discours et de l'interaction, modèles théoriques, études et ouvertures, 12 /1991, 53-81
- O Ducrot, « le dire et le dit » Minuit 1984
- K Oricchioni, « l'énonciation de la subjectivité dans le langage » Armand colin 1980
- K oricchioni , « L'implicite », Armand colin 1986
- Komur G, « les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques », théorie, pratique, pédagogie
- Liliane Alic : « le langage des média, l'unité dans la diversité »
- Maingueneau D, « l'énonciation en linguistique française », hachette 1994.
- Maingueneau d, « l'analyse des textes de communication »Ed Armand colin
- Mohamed Kara « Reformulation et polyphonie », université de Metz, CLTED, EA, Décembre 2004.
- Monville Bruston M « les verba dans la presse d'information »Langue française n°98.44
- Moriand J , « l'écriture journalistique », 4^{ème} édition
- Nolk Henning « types d'êtres discursifs dans la scapoline »
- Yacine Deradji « Le français en Algérie langue emprunteuse et empruntée »
- walter Gieber, « News is what newspaperman make it »

Thèses électronique consultées :

- Thèse de doctorat en science du langage : « Manifestation de la polyphonie dans des répartitions discursives issues de la presse écrite »Diane prouse

-thèse de doctorat : « l'interprétation musicale dans un corpus de presse, une analyse linguistique et textuelle » Valérie Durand

-Mémoire de magister ; « L'imaginaire linguistique de quelques journalistes algériens de la presse écrite francophone »

-Mémoire de magister ; « la subjectivité journalistique dans le discours rapporté » Izzeddine Roubache.

Sitographie ;

Lucile Davier, « Polyphonie dans le discours journalistique : une étude comparative de la presse anglophone et francophone », *ASp* [En ligne], 56 | 2009, mis en ligne le 25 mai 2012, consulté le 24 février 2015. URL : <http://asp.revues.org/145> ; DOI : 10.4000/asp.145URL

www.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-4-page-81.htm.

Aurélie Tavernier, « Patrick Charaudeau, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours* », *Études de communication* [En ligne], 29 | 2006, mis en ligne le 26 juin 2008, consulté le 13 février 2015. URL : <http://edc.revues.org/409>

<file:///C:/Users/acer/Pictures/m%C3%A9moire/Notes%20sur%20la%20presse.htm>

-http://fr.wikipedia.org/wiki/El_Watan

http://www.fabula.org/atelier.php?La_notion_de_polyphonie

<file:///C:/Users/acer/Pictures/m%C3%A9moire/Esprit%20d%27avant.html>

<file:///C:/Users/acer/Pictures/m%C3%A9moire/La%20notion%20de%20polyphonie%20en%20linguistique%20et%20ans%20le%20champ%20des%20sciences%20du%20langage.html>

Annexe

Articles du journal El watan :

Article1 :

Le TAJ et la couronne

le 22/09/2012

Qui a inventé les mots ? On ne le sait pas, mais il aurait dû déposer un brevet, tout comme l'inventeur de la soupe, de l'amour ou de la table basse, effacés par l'histoire. Mais pourquoi les mots ? Parce qu'il faut se pencher sur ce dernier ajout au lexique, les «disparitions forcées involontaires», terme utilisé par les médias officiels algériens pour expliquer l'ONU, les enquêtes et les droits de l'homme. La phrase, les mots et la syntaxe sont justes, mais il y a comme quelque chose qui sonne faux ; comment peut-on coller «forcées» et «involontaires» ? Et pourquoi «disparitions» et «forcées» ? Et surtout, peut-on involontairement faire disparaître quelqu'un par la force ?

Les agents de syntaxe du régime, qui trouvent toujours la bonne formulation et sont bien payés pour jouer avec les mots avec votre argent, pourront répondre. Mais pratiquement, on pourrait définir le MSP, ex-Hamas et futur rien, de victime d'une «disparition forcée involontaire». En effet, en dehors des contestations internes et des donateurs qui ont changé de camp, une grande partie des cadres du parti ont rejoint le TAJ, un corps vide étant toujours attiré vers le restaurant. Le MSP, ruiné, vidé et divisé, va «involontairement disparaître par la force» et n'aura plus qu'à regarder le congrès du TAJ se tenir aujourd'hui, largement annoncé et couvert par les médias officiels. Et admirer comment un homme, Amar Ghoul, à qui tout réussit, est arrivé au pouvoir par une route lisse, sans dos d'âne. Comblé ? Un proverbe algérois dit quand même que «moul ettaj ou yehtaj», ce qui se traduit par «même à un roi couronné il manque des choses».

Que manque-t-il à Amar Ghoul maintenant qu'il a un parti, un mandat de député, un ministère, l'agrément de DOK et les moyens audiovisuels de l'Etat ? Une définition peut-être. Au hasard et à l'inverse du MSP et des disparus, peut-on qualifier le TAJ d'«apparition forcée volontaire» ?

Chawki Amari,

Article 2 :

Consommation : l'eau minérale coûte cher !

le 24/07/2012 | 10:00



[Imprimer](#) [Envoyer à un ami](#)

«Li yabiâ El ma ymout âma» (celui qui vend l'eau meurt aveugle). Un proverbe bien de chez nous et qui signifie que l'eau est un cadeau de la nature et qu'il ne faut pas vendre.

Toutefois, on assiste ces derniers jours à une augmentation du prix des eaux minérales. La bouteille de 1,5 litre chez le détaillant est passée de 25 dinars à 30 dinars et la petite bouteille de 0,5 litre de 15 à 20 DA. Une flambée des prix qui a surpris les ménages en cette période de grande chaleur, caractérisée par une forte consommation d'eau. Selon certains grossistes, «profitant de la saison estivale et des grandes chaleurs entraînant une grande consommation, certains producteurs d'eau minérale ont procédé à l'augmentation des prix de leur marchandise». Contactés, ces commerçants affirment que le prix du fardeau de 6 bouteilles a augmenté de 30, voire 40 dinars pour certaines marques. «Pour certaines marques, le fardeau de 6 bouteilles d'eau minérale de 1,5 litre, qui se vendait à 110 DA, se vend actuellement auprès des grossistes à 140 DA ! Il y a d'autres marques dont le fardeau se négocie entre 120 et 125 dinars».

Le marché de l'eau minérale en Algérie est en constante progression. Un marché très important auquel d'ailleurs les firmes internationales accordent aujourd'hui un intérêt particulier. La hausse des prix est due principalement, selon les producteurs, à la majoration des taxes de production qui se trouvent de plus en plus onéreuses. Mais sur le terrain, la réalité est tout autre. En plus de la hausse des prix, certains consommateurs affirment que, ces derniers temps, l'eau de certaines marques est de

mauvaise qualité. Des eaux de qualité ordinaire sont mises sur le marché et vendues sous le qualificatif de «minérale». Les services de contrôle sont appelés à intervenir. A signaler que sans frôler la pénurie, les quantités d'eaux minérales sur le marché, ces derniers jours, ne sont pas suffisantes par rapport à la forte demande.

Cherifa K.

Article 3 :

CLTD : « le pouvoir se moque du peuple »

le 08.05.15 |



[zoom](#) | © Photo Salim M. El Watan
Les présidents des partis membres de la CLTD
[Imprimer](#) [Envoyer à un ami](#) [Flux RSS](#) [Partager](#)

L'instance de suivi et de concertation de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CLTD) s'est réunie, hier jeudi à Alger. Les membres de cet aréopage, regroupant des partis et des personnalités de l'opposition politique, ont estimé que la lutte contre la corruption ne peut pas aboutir en « l'absence d'une justice indépendante en Algérie ».

« En l'absence d'une justice indépendante, on ne pourra pas aller jusqu'aux origines de la corruption et atteindre les parties qui protègent ce fléau », a indiqué l'Instance de suivi et de concertation de la CLTD

dans un communiqué rendu public à l'issue de sa réunion tenue au siège d'Ennahda.

La programmation des affaires de l'autoroute est-ouest et Khalifa dans les circonstances actuelles démontre que le pouvoir « se moque du peuple ». Un pouvoir « corrompu » qui a « échoué dans la concrétisation des objectifs de développement et de la justice », soulignent les auteurs du communiqué.

La CLTD a estimé, en faisant allusion à la maladie du président Bouteflika, que « la vacance du pouvoir » aura des « conséquences graves sur l'avenir de la prise de décision politique, économique et sociale au sein de l'Etat algérien ». Il est précisé que « les visites protocolaires de responsables étrangers ne peuvent cacher la réalité de la vacance au sommet de l'Etat ».

L'Instance a dénoncé les pratiques du pouvoir qui continue à « porter atteintes aux libertés individuelles et collectives » à travers son « refus de donner des agréments pour les partis politiques et les associations ». Elle a dénoncé aussi les « pressions exercées sur les médias » et « le refus de donner des autorisations pour la tenue des activités politiques ». Elle a demandé, dans ce sillage, « la libération de tous les prisonniers d'opinion ».

L'instance de suivi et de concertation de la CLTD a annoncé la tenue d'une réunion à « huis clos » de ses membres, le 6 juin prochain.

Farouk Djouadi

Article 4 :

CHRONIQUES **POINT ZÉRO**

Consommez algérienne

le 28.04.15

Quand son réveil Condor a sonné à 8h, heure algérienne, il s'est levé péniblement, juste pour le flash info annonçant le démarrage de la campagne «Consommez algérien». Direction cuisine, café Bonal et lait Hodna, avec de la bonne galette maison que sa femme lui a préparée. Un verre de Hamoud blanche et une cigarette Nassim plus tard, il faisait son premier rot de la journée, en Algérien. Première réflexion de la journée : le café, le lait et la galette sont bien Algériens, mais seulement par leurs emballages.

Le café est en réalité colombien, la poudre de lait canadienne et le blé français, tout comme le sucre de la Hamoud et le tabac de la Nassim sont importés. Un peu perturbé, il a enfilé son jogging Naftal et son bonnet Ngaous puis il est sorti, a pris sa Clio oranaise et est allé au marché. Il a refusé d'acheter des bananes et a pris quelques fraises, bien algériennes, sans savoir que les semences sont hollandaises. Un pack d'Ifri, des yaourts Soummam et du fromage Le Berbère. Il a traîné ensuite dans la ville, à mangé à midi un frites-omelette-harissa – pommes de terre de Mascara, œufs des poules de Attatba et piment de Mdaourouch.

Heureux et repu, il a marché, acheté des chaussures Sonelgaz, une chemise Rouiba et des chaussettes Air Algérie puis s'est attablé dans un café. C'est là où, sur le téléviseur ENIE, il apprend que plusieurs ministres et personnalités de premier plan consommaient bien algérien mais en France, principalement dans l'immobilier. Pour toute réponse, un responsable expliquait que l'argent utilisé pour acheter des euros et des appartements à Paris était de l'argent algérien et que donc, il n'y avait pas à s'inquiéter. Enervé, il s'est levé, a payé son café en dollars et est rentré chez lui en taxi Toyota. A 20h, il était chez lui. Ne sachant plus quoi faire, il a mangé sa femme. Une Algérienne authentique et d'origine. Mission accomplie.

Chawki Amari

Article5 : CHRONIQUES POINT ZÉRO

Un F3 pour mon djinn

le 16.04.15

Retards, le DG de l'AADL «démissionné», passe-droits et dossiers sans cesse à compéter... Les formules d'acquisition de logement butent toujours sur des obstacles typiquement algériens, à croire que tout ce qui est lancé par l'Etat finit par atteindre sa limite de fonctionnement normal.

Des années après leur lancement, les programmes LPP, LPA et AADL ne sont toujours pas satisfaisants, la liste étant longue de ceux qui ont payé la première tranche il y a bien longtemps et attendent leur attribution. Tout le monde n'est pas fils de wali qui, même sans habiter à Alger, a bénéficié d'un logement LPP en deux jours sur le meilleur site.

Mais comment compter les gens dans le besoin, avec un fichier national qui visiblement ne fonctionne pas ? C'est complexe car l'Algérie compterait non pas 40 millions d'habitants et autant de demandeurs de logement, mais 80. C'est Abou Muslim Belahmar, célèbre raqi de Relizane, qui le dit dans le journal Al Hiwar : «80 millions entre insi wa djini» (humains et jnoun). Distingué par la chaîne Echourouk pour

sa «science», Belahmar a fait plusieurs fois de la prison pour exercice illégal de la médecine et est sous contrôle judiciaire depuis la mort suspecte d'une jeune femme.

Lui qui ne connaît, de son propre aveu, que la sourate El Fatiha du Coran, aurait chassé 1000 mauvais esprits juifs d'un village de Khenchela. Adeptes du marketing de cible, il a donc calculé qu'il y a un djinn pour chaque Algérien(e), ce qui donne 40 millions de clients potentiels. Où sont-ils ? En théorie invisibles, ils ne mangent ni ne dorment et ne devraient pas demander pas de logement. Mais vue l'opacité dans les attributions, peut-être qu'on les a inscrits sur les listes de demandeurs, ce qui expliquerait le problème.

L'Algérie étant le royaume de l'invisible, tout est possible. Même que des jnoun habitent des appartements AADL et des résidences au Club des Pins.

Chawki Amari

Article 6 :

Hadj Sellal et le paradis des circulaires

le 15.04.15

Fin du vrai faux débat sur la vente d'alcool. Le Premier ministre, très préoccupé par la question, vient de geler la circulaire du ministre du Commerce supprimant l'autorisation préalable pour le commerce de gros de l'alcool. Vrai débat car l'alcool - tout comme ce qui concerne la femme - est sujet de tensions extrêmes dans un pays où l'on peut découper un bébé, dévaliser un ministère ou violer des mineures dans un espace public sans choquer personne, mais où la vue d'une bouteille de vin ou d'une femme en short peut déclencher une émeute.

D'ailleurs, les islamistes ont été égaux à eux-mêmes dans cette histoire, montrant qu'ils ne manifestent que contre la femme et l'alcool, leurs deux seuls problèmes dans la vie. Mais faux débat puisqu'il ne s'agissait pas de vente libre d'alcool, mais de la suppression d'une autorisation préalable pour les grossistes en alcool, qui nécessite par ailleurs un registre du commerce et tous les papiers nécessaires, à l'instar de tous les autres commerces et dans tous les autres pays.

Adeptes des fantasmes les plus tordus, certains ont cru y voir la libéralisation de la vente d'alcool, imaginant acheter de la bière dans les supérettes et du whisky chez le vulcanisateur, tout comme lors de la récente loi sur les violences faites aux femmes, où nombre ont cru que le gouvernement voulait faire passer une loi protégeant les femmes qui frappent leurs maris.

Benyouènes a donc été désavoué par son Premier ministre et Sellal a stoppé net cette tentative de destruction du moral populaire en rappelant les constantes nationales et le patriotisme version liquide.

On pourrait croire que le Premier ministre a d'autres dossiers à traiter mais, en tant que pieux, pratiquant et rigoriste, il a tout de suite choisi ses priorités, oubliant toutes les autres urgences du moment. Sellal ira au paradis. En attendant, il est en Algérie. Sans notre autorisation préalable.

Chawki Amari

Article 7 :

A LA UNE **ECONOMIE**

Financement de l'économie : Laksaci appelle à la prudence

le 06.05.15

Le nouveau contexte économique que connaît actuellement le pays «nous interpelle pour emprunter un nouveau chemin de financement de la croissance», a soutenu, hier, le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Laksaci, lors d'un colloque international à l'Ecole supérieure de commerce de Koléa.

Après quatorze années consécutives d'excédents du compte courant, d'accumulation soutenue de réserves de changes et d'excès de liquidités et d'épargne par rapport à l'investissement, la tendance s'est inversée en 2014 et le déficit du budget s'est élargi, a précisé le gouverneur de la Banque centrale, estimant qu'il est désormais nécessaire de maîtriser l'absorption pour préserver la viabilité de la balance des paiements.

Tout en assurant que le niveau des réserves de changes – équivalentes à 30 mois d'importation à fin 2014 – reste adéquat et que la position extérieure demeure suffisamment solide pour atténuer les effets de la crise en 2015, Mohamed Laksaci a néanmoins insisté sur la nécessité de s'adapter au nouveau contexte que connaît actuellement l'économie nationale, caractérisé surtout par un gap entre l'épargne et l'investissement. En ce sens, a-t-il déclaré, la réactivation du marché monétaire est déjà à l'ordre du jour, dans la perspective d'un retour au refinancement des banques par la BA dès l'année en cours.

Dans le même ordre d'idées, le professeur Sid Ali Boukrami a, de son côté, plaidé pour une meilleure efficacité dans l'allocation des ressources publiques en soulignant que les revenus des hydrocarbures seront de plus en plus faibles car, a-t-il affirmé, «les nouveaux gisements à exploiter seront assurément plus coûteux». Au demeurant, a-t-il avancé, la fonction du Trésor public nécessite d'être

clarifiée et les subventions tacites à la consommation énergétique interne doivent être intégrées dans le budget de l'Etat.

Le poids des transferts sociaux, a-t-il soutenu, peut devenir un obstacle à la diversification de l'économie quand il dépasse un certain niveau. Interrogé sur la possibilité d'un rebond des cours pétroliers mondiaux à court terme, l'économiste et ancien président de la Coface, Pierre-Yves Cossé, a estimé, pour sa part, qu'une telle perspective reste envisageable au vu de la remontée du dollar américain, mais aussi des effets que pourrait avoir la guerre au Yémen sur la politique budgétaire de l'Arabie Saoudite.

Akli Rezouali

Article 8 :

La pomme de terre, l'autre enjeu après le pétrole

le 08.05.15

Installation de commissions de régularisation, ouverture de centres de recherche, surveillance des récoltes... Depuis quelques années, des mesures ont été prises pour que l'Algérie n'ait plus à importer ses pommes de terre. Mais les lobbies du stockage, de la semence ou des chambres froides empêchent toute autosuffisance.

«L'Algérie doit faire encore beaucoup d'efforts pour assurer sa sécurité alimentaire. Le risque de crise est réel, même si les pouvoirs publics ne veulent pas l'envisager», déplore Mustapha Fassi, économiste et conférencier, et également spécialiste de la pomme de terre. «Si on observe la facture d'importation des produits alimentaires, on constate qu'elle a augmenté, alors que les revenus des hydrocarbures ont baissé. Avec quoi allons-nous payer les factures ? Visiblement, la rente pétrolière n'a pas été utilisée pour assurer une autosuffisance en produits de base et nous restons dépendants des importateurs locaux et étrangers», explique-t-il.

Début 2015, les prix des produits agricoles ont connu une hausse vertigineuse, surtout pour la courgette et la pomme de terre, une hausse expliquée selon un cadre de la filière «soit par le coût élevé de la plasticulture (serres, ndlr), soit par la mafia du stockage, ou encore la spéculation intempestive » Selon lui, les acteurs du secteur «ne maîtrisent pas les conditions d'approvisionnement et de conservation», dit-il en soulignant que la production de pomme de terre pourrait progresser si la filière était un peu mieux organisée.

«Il y a plus d'un an, Bachir Seraoui, le président du Conseil interprofessionnel de la pomme de terre, avait pris des mesures pour parer aux insuffisances techniques du secteur. Aujourd'hui, c'est la guerre

entre centres de recherche, institutions et ministère. Tous n'arrivent pas à accorder leurs violons ! Pourtant, l'objectif est le même : assurer l'autosuffisance et sortir de la dépendance. Il faut croire qu'il y a de l'argent à se faire en contrôlant le prix de la pomme de terre, précisément la semence ; on affecte directement l'économie du pays, voire de la stabilité sociale.»

Article9 :

A LA UNE ACTUALITÉ--

Abdelmalek Sellal à Ouargla : Une visite très sécurisée

le 11.04.15



[zoom](#)

Abdelmalek Sellal, Premier ministre

[Imprimer](#) [Envoyer à un ami](#) [Flux RSS](#) [Partager](#)

Abdelmalek Sellal affirme à qui veut l'entendre que tous ses engagements de 2013 et 2014 ont été tenus.

Mabrouk alikom, vous voyez bien que les promesses sont tenues.» C'est par cette petite phrase que Abdelmalek Sellal, en visite d'inspection jeudi à Ouargla, s'est adressé aux étudiants en médecine de l'université Kasdi Merbah de Ouargla.

Aucune déclaration, aucune annonce, pas de rencontre avec la société civile, pas de perturbation des chômeurs et autres opposants au gaz de schiste, qui lui promettaient un accueil particulier, mais une détermination affichée de Sellal à souligner, à chaque escale de sa visite marathonienne et hautement sécurisée, que ses engagements de 2013 et 2014 ont été tenus. Santé, logement, énergie et formation. Sellal a voulu redorer son blason à partir de Ouargla.

D'abord par la santé publique, gros souci des gens du Sud et au sein même de la future annexe du CHU de Ouargla, un grand hôpital de 320 lits au centre de Touggourt, où Sellal a donné instruction «pour que des villas de haut standing, avec piscine, supplantent les appartements prévus pour les médecins spécialistes afin de les maintenir dans la région». Avant de répondre jovialement à des ouvriers qui s'inquiétaient de leur situation professionnelle et de la santé du Président. «Vous serez confirmés à vos postes, le Président va très bien, il vous demande de travailler, d'être nationalistes et de préserver la République.»

Pas de sel à In Salah !

A Draâ El Baroud, le quartier qui a vécu dans sa chair la mort de 4 jeunes habitants lors des affrontements de novembre dernier entre la police et la population, le Premier ministre a inauguré la station de déminéralisation qui desservira le Grand-Touggourt en eau douce. Il a chargé le directeur général de l'Algérienne des eaux d'élargir la période d'assistance technique étrangère de trois ans à toutes les stations implantées au sud du pays : «Prenez soin d'In Salah, il faut absolument que l'eau saumâtre soit dessalée là-bas.»

Ce sera la seule allusion à la capitale de la contestation antigaz de schiste, qui campe sur sa position depuis plus de 4 mois. Elle récolte – à la place d'une réponse favorable à sa demande d'un moratoire et d'un débat national sur cette question – un statut de wilaya déléguée et une station de déminéralisation d'eau. Un nouvel engagement pour éradiquer certaines maladies endémiques au sein des populations du Sud, où la fluorose dentaire et osseuse et l'hypertension sont des problèmes de santé publique

Article10 : Mounia Meslem à Annaba : «Des classes spéciales pour enfants autistes à partir de septembre »

le 11.04.15 |

Nous sommes conscients du problème de l'absence de structures spécialisées pour les enfants autistes à Annaba. Depuis neuf mois, notre ministère a pris en charge ce dossier. Nous œuvrons pour créer des classes spéciales dans les autres centres pour la prochaine rentrée scolaire.

Nous avons un déficit en psychiatrie et en psychologie pour suivre les autistes, mais nous avons fait appel à des experts étrangers de renommée mondiale pour former nos formateurs.» C'est ce qu'a révélé à El Watan, Madame Mounia Meslem Si Amer, Ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme qui a effectué jeudi dernier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Annaba.

Concernant les personnes âgées, abandonnées par leurs familles, la même ministre a annoncé la création au sein de chaque direction de l'action sociale (DAS), des auxiliaires de vie. «Pour le moment nous avons 70 auxiliaires répartis sur le territoire national. Ils vont entamer leur action à partir du 27 du mois en cours qui coïncide avec l'anniversaire des vieillards.

Ces auxiliaires sont recrutés pour assister les vieillards handicapés, les localiser et les insérer dans la DAS. Nous allons intégrer les associations spécialisées dans cette nouvelle forme de prise en charge des personnes âgées», a indiqué la même source. Préalablement, Madame Mounia Meslem s'est rendue à la commune d'El Hadjar où elle a inspecté le chantier du nouveau centre psychopédagogique. Bien que son enveloppe de 92 millions de dinars soit disponible, ce projet accuse un grand retard dans l'avancement des travaux, que la ministre n'a pas omis de dénoncer.

Un sentiment de regret qui s'est vite dissipé lorsqu'elle a rendu visite à l'école des non-voyants mineurs de Annaba. «Nous assurons la scolarité de nos élèves non-voyants depuis le préparatoire jusqu'à la 4ème année moyenne. Nous disposons de tous les moyens pédagogiques spéciaux nécessaires pour l'apprentissage de nos élèves allant jusqu'à les micro-ordinateurs en braille», explique un cadre de cette école à Madame Mounia Meslem Si Amer. En marge de cette visite, l'agence Angem a présenté son bilan du 1er trimestre 2015 ayant trait à l'aide à la création des petites entreprises.

Leïla Azzouz